

# LA PRESSE

SPORTS PAGES 2 À 4



**ACTUEL**  
SENTIR L'AIR  
DU TEMPS  
PAGE 1

**LA PRESSE AUX OSCARS**  
*Oscar sous la pluie*  
NATHALIE PETROWSKI  
ARTS ET SPECTACLES, PAGE 1



## Les rebelles menacent de prendre Port-au-Prince

# «IL RISQUE D'Y AVOIR UN MASSACRE»



**MARIE-CLAUDE MALBOEUF**  
ENVOYÉE SPÉCIALE

PORT-AU-PRINCE – Prochaine cible des insurgés haïtiens, Port-au-Prince se préparait hier à faire face à une attaque imminente, tandis que l'opposition rejetait à nouveau le

plan d'urgence des étrangers et que la deuxième ville du pays brûlait. Près de l'aéroport, dans le quartier du président Jean-Bertrand Aristide, des barricades flambent déjà pour ralentir les rebelles, qui promettent de contrôler la capitale d'ici 15 jours. À la nuit tombée, des bandes patrouillent déjà des rues anormalement calmes. « Il risque d'y avoir un massacre. Les policiers savent qu'ils vont être tués. Ils vont se battre.

► Voir **REBELLES** en A2

## Scandale des commandites Recouvrer l'argent: une mission impossible!

JOËL-DENIS BELLAVANCE

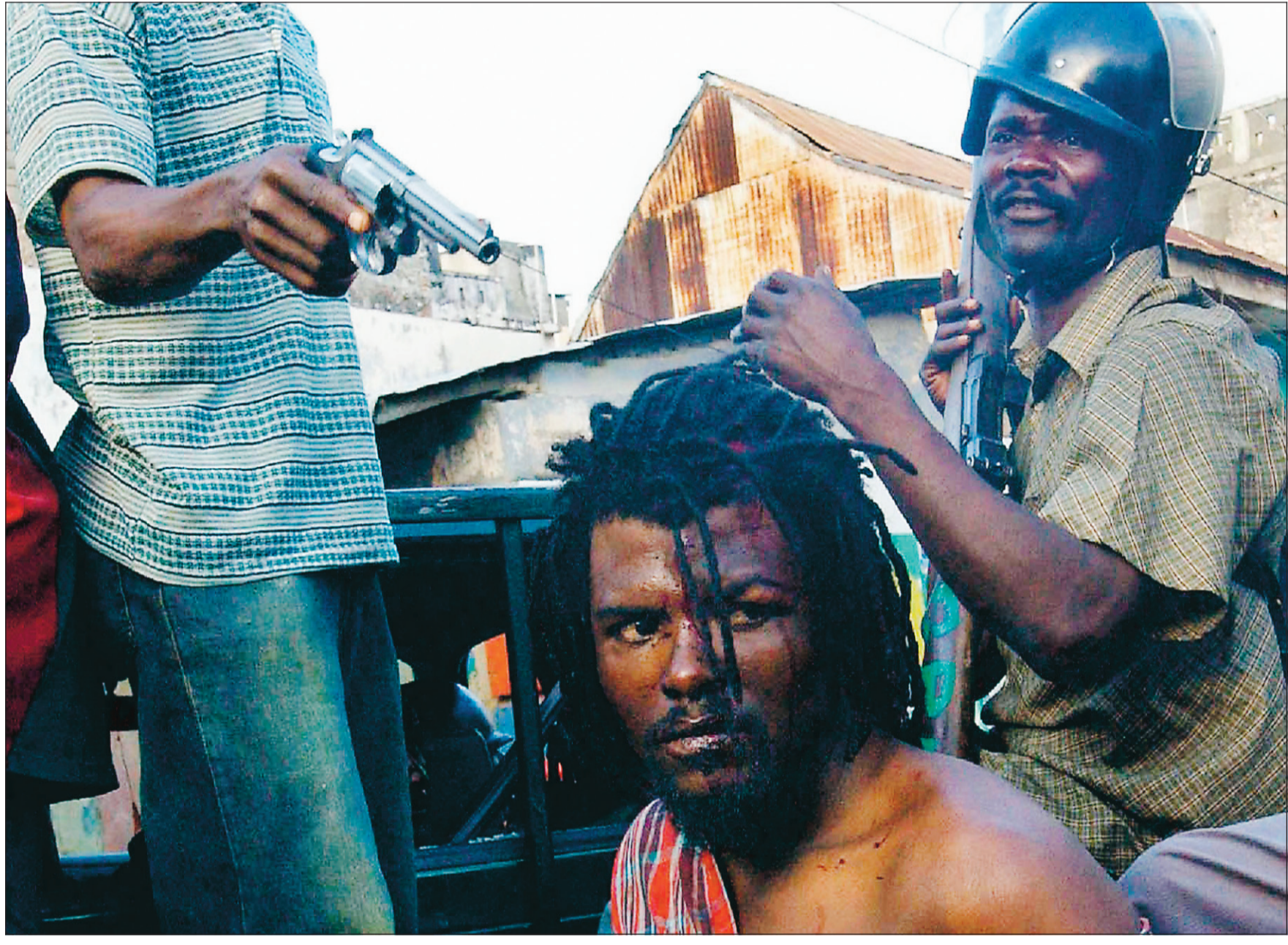
OTTAWA – Le gouvernement Martin a fait une croix sur les 330 000 dollars qui ont été versés à la firme Groupe Polygone, de Montréal, dans le cadre du programme de commandites pour organiser un salon de chasse et pêche à Québec en 2000 qui n'a finalement jamais eu lieu.

Cette décision de radier cette somme soulève des sérieux doutes quant aux possibilités de recouvrer les 100 millions de dollars qui auraient été détournés du fameux programme de commandites de 1997 au 31 mars 2003 au profit d'agences de communication proches des libéraux fédéraux, estime les partis de l'opposition aux Communes.

Ébranlé par l'ampleur de la tempête politique provoquée par les révélations contenues dans le rapport de la vérificatrice générale, Sheila Fraser, sur le programme de commandites, le gouvernement Martin a embauché un avocat-conseil, André Gauthier, pour récupérer toute somme d'argent qui aurait été obtenue de manière inadéquate.

Mais Mme Fraser a déclaré la semaine dernière qu'il était hautement improbable que le fédéral récupère l'argent détourné du programme, compte tenu qu'il existe peu de contrats documentés dans les archives du gouvernement.

► Voir **IMPOSSIBLE** en A2



Les rebelles qui se sont emparés de Cap-Haïtien, dimanche, ont commencé à emprisonner ceux qui, comme Jean-Bernard Prevalis (notre photo), sont soupçonnés d'être des partisans du président Jean-Bertrand Aristide.

## Film haineux, tendancieux et antisémite?

La controverse entourant *La Passion du Christ*, le film de Mel Gibson, atteint le Québec

NICOLAS BÉRUBÉ

Certains le consacrent « film de la décennie », « l'oeuvre d'une vie ». D'autres disent que ce « film d'horreur » fait voler en éclats 60 années de rapprochement entre chrétiens

et juifs et qu'il mène tout droit à Auschwitz.

*La Passion du Christ*, le film sur la mort de Jésus réalisé par Mel Gibson, prendra l'affiche demain dans 300 salles au Canada. Mais la controverse qu'il engendre fait déjà ra-

ge au pays. Décrit comme étant hyper-violent, le film qui relate les dernières heures du calvaire du Christ est devenu le porte-étendard des organisations chrétiennes, qui ont multiplié les séances de prévisionnement et qui distribuent de-

puis hier des billets gratuits pour la première.

Une attitude qui tranche avec celle des groupes juifs, qui ont torpillé hier le film, le jugeant

► Voir **FILM** en A2

## Le Suroît réduira les émissions de GES dans l'est du continent, soutient Caillé

HÉLÈNE BARIL

Le projet de construction de la centrale au gaz naturel le Suroît aura pour effet d'augmenter les émissions de gaz à effet de serre du Québec, mais en réalité, il diminuera la quantité totale des émissions dans la partie nord-est de l'Amérique du Nord, a plaidé hier le président-directeur général d'Hydro-Québec, André Caillé.

« Si le Suroît est acceptable ou pas, ça s'évalue au plan mondial et le gaz naturel est la solution au plan mondial pour les gaz à effet

de serre », a expliqué hier le grand patron d'Hydro après s'être adressé aux membres du Cercle canadien de Montréal.

« Si on s'empêche d'importer de l'électricité (de source encore plus polluante) en faisant le Suroît, il n'y a pas d'augmentation mais une diminution des émissions de GES dans le Nord-Est américain », a fait valoir André Caillé.

La construction de la centrale au gaz éviterait en outre à la centrale thermique de Tracy de fonctionner à plein temps en brûlant du mazout lourd qui libère 18 000

tonnes de dioxyde de soufre dans l'atmosphère, a répété le président d'Hydro-Québec. M. Caillé a entrepris de convaincre les opposants au projet, en commençant par le maire de Beauharnois, qui a changé d'idée après avoir signé une entente de principe avec Hydro-Québec pour accueillir la centrale au gaz sur le territoire de sa ville.

Selon lui, les gens de Beauharnois s'imaginent au milieu d'un stationnement de 600 000 voitures dont le moteur tourne au ralenti et ne veulent pas de ça.

► Voir **SUROÏT** en A2

## AUJOURD'HUI

**Montréal, capitale de la marche**  
Selon une compilation d'études nationales, Montréal est la ville en Amérique du Nord où les gens marchent le plus pour aller au travail.  
Page A 3

**Le refus global des peacekeepers**  
Les peacekeepers refusent toujours de prêter serment devant un juge et continuent de patrouiller le territoire de Kanesatake sans aucune légitimité.  
Page A6

**Mur de sécurité ou de l'apartheid?**  
Le conflit israélo-palestinien s'est transporté à La Haye où Palestiniens et leurs alliés demandent à la Cour internationale de justice de déclarer illégale l'édification d'un mur entre Israël et la Cisjordanie.  
Le Monde A 16

**Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE**  
Les présidents de VIA Rail, de Postes Canada et de la Banque de développement seront bientôt des employés de Groupaction.

**SOMMAIRE**

Bandes dessinées	ACTUEL 6
Bridge	AFFAIRES 15
Décès	AFFAIRES 17
Feuilleton	ACTUEL 6
Forum	A 18 et 19
Horaire télévision	ARTS 4
Horoscope	AFFAIRES 15
Loterie	A 11
Mots croisés	ACTUEL 6
	et SPORTS 12
Mot mystère	ACTUEL 6
Observateur	AFFAIRES 14
Petites annonces	AFFAIRES 14 et AFFAIRES 4

**Météo**  
Ensoleillé, maximum -6, minimum -13, plus de détails en page SPORTS 16

6 21924 98765 1

**Correction de la vue sur mesure**  
Une nouvelle technologie pour corriger la vue au laser.  
**(514) 288-0088**  
Prenez rendez-vous!

**LA CLINIQUE DE L'ŒIL DE MONTRÉAL**  
D' S. Fanous, M.D.  
1 888 844-8888  
www.cdom.com

# SUITES DE LA UNE

## DEMAIN DANS LA PRESSE



### Métamorphosez-moi !

Une nouvelle tête, de nouvelles mèches, des vêtements qui aminçissent, une chambre repeinte et, pourquoi pas, des nichons flambant neufs, une petite liposuction et un nouveau nez. Voilà la recette du bonheur, selon une vieille formule qui, depuis peu, s'offre une cure de jouvence remarquée à la télé : les métamorphoses. Changer, c'est bien. Mais être métamorphosé, c'est mieux. Qu'est-ce qui explique l'immense succès des nombreux *makeovers* à la télé et dans les magazines ? Notre collaboratrice Sylvie St-Jacques s'est intéressée au phénomène. **A lire demain dans le cahier Actuel**

## AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



Venez clavarder avec le viticulteur Nicolas Jaboulet à 13 h : [cyberpresse.ca/clavardage](http://cyberpresse.ca/clavardage)

Consultez notre dossier spécial sur les Oscars : [cyberpresse.ca/oscars](http://cyberpresse.ca/oscars)

Tout sur le scandale des commandites : [cyberpresse.ca/commandites](http://cyberpresse.ca/commandites)

### POUR JOINDRE LA PRESSE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT	(514) 285-6911
<a href="http://cyberpresse.ca/abonnement">cyberpresse.ca/abonnement</a>	1 800 361-7453
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363
<a href="mailto:petitesannonces@lapresse.ca">petitesannonces@lapresse.ca</a>	1 866 987-8363
DÉCÈS	(514) 285-6816
<a href="mailto:deces@lapresse.ca">deces@lapresse.ca</a>	
CARRIÈRES	(514) 285-7320
<a href="mailto:carrieres@lapresse.ca">carrieres@lapresse.ca</a>	
RÉDACTION	(514) 285-7070

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse. Itée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

# « Il risque d'y avoir un massacre »

## REBELLES

suite de la page A1

Ils ne sont pas assez nombreux pour défendre tout le pays, mais ils le sont dans la capitale », prédit un proche du président qui est magistrat à Tabar, la zone agitée.

En deux semaines, la moitié du pays est tombée aux mains de rebelles et d'anciens militaires, qui ont laissé près de 60 morts sur leur passage, en majorité des policiers puisque la population n'a pas résisté. À Port-au-Prince, le président Aristide conserve toutefois le soutien d'organisations populaires (OP), déjà armées et habituées à servir de renforts à la police. « On n'est pas assez équipés avec nos pistolets. On ne fait pas le poids face aux rebelles et à leurs armes à longue portée », craint toutefois l'un des responsables de la contre-attaque, René Civil, qui a envoyé sa femme et son enfant à la campagne.

Chemise impeccable et lunettes dorées, le diplômé en sciences politiques de 32 ans jure aussi ne pas

être armé, même si les armes de ses deux gardes du corps — qui ne le quittent jamais des yeux — lui ont valu d'être bloqué aux portes de la télévision nationale, où devait se dérouler l'entrevue avec le jeune chef d'OP.

Inquiet à l'idée d'un bain de sang, le Comité international de la Croix-Rouge doit tripler aujourd'hui le nombre de lits à l'hôpital du Canapé-Vert, qu'elle a choisi de mettre sous sa protection. « On construit aussi une nouvelle salle d'opération pour les blessés », a indiqué le porte-parole de l'organisme, Jacques Frésard.

De son côté, l'opposition a de nouveau refusé le plan international qui aurait permis l'envoi d'une force de maintien de la paix — ce qui a poussé la communauté internationale à lui demander de la réétudier pendant 24 heures. « La violence va s'intensifier tant qu'Aristide est au pouvoir. Nous sommes coincés entre un mouvement terroriste et un gouvernement criminel qui tue aussi des

gens », a répété l'un des leaders du mouvement, André Apaid, tout en se dissociant pour la énième fois des rebelles, que ses ennemis politiques l'accusent de financer en coulisse.

### Pas d'intervention militaire extérieure

Comme les États-Unis, le Canada n'entend pas intervenir militairement tant que le président et ses adversaires restent incapables de s'entendre. Il a aussi imité son voisin du Sud en rappelant tout son personnel d'ambassade non essentiel. Le ministère de l'Immigration doit par ailleurs faire preuve de « flexibilité » à l'égard des Haïtiens désirant prolonger leur séjour au Canada.

Pour l'instant, la moitié de leur pays reste dangereux. À Cap-Haïtien, où 17 personnes sont mortes après l'arrivée des rebelles, il y a deux jours, le calme n'est pas revenu. « Les gens viennent de défoncer les portes de nos entrepôts. Ils ont volé 800 tonnes (de denrées),

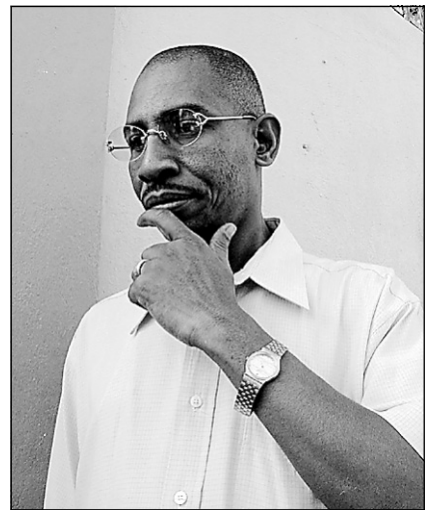


PHOTO ERIC BARBEAU, COLLABORATION SPÉCIALE © René Civil se dit prêt à se battre jusqu'au bout pour Jean-Bertrand Aristide.

révèle le Québécois Guy Gauvreau, qui dirige le Programme alimentaire mondial dans la capitale. Un bateau devait partir de Miami pour apporter 1200 tonnes de riz, mais on ne peut pas l'envoyer aux rebelles.

D'autres ont pillé le port, manifesté et, surtout, cherché à régler leurs comptes en allumant des in-

condies. « C'est organisé : ils vont dans les stations de radio et ils indiquent à qui s'en prendre, explique le magistrat de Tabar. En créole, on appelle ça le déchoukage : déraciner ses adversaires. »

À Port-au-Prince, la suite des choses est difficile à prévoir. Hier, une bombe laissée par un jeune homme a explosé en plein carnaval, tuant une fillette de 11 ans. « Pour le reste, les rues sont vides. C'est mauvais signe. Malgré tous les coups d'État qu'on a vécus, c'est la première fois que le peuple ne fait pas son carnaval en dépit de tout », observe la journaliste culturelle Margalite Montreuil, qui commence à s'inquiéter. « En après-midi, il y a eu un mouvement de panique à la télévision nationale. On s'attend toujours à ce que les rebelles viennent nous prendre. »

D'après les agences de presse, plusieurs ministres auraient demandé à leurs amis des endroits où se réfugier en cas d'attaque. Comme Aristide — qui dit qu'il va mourir pour son pays —, le magistrat interviewé par *La Presse* jure qu'il ne bougera pas : « Je n'ai pas peur. Une situation pareille, moi, j'aime ça. »

# Film haineux, tendancieux et antisémite?

## FILM

suite de la page A1

« tendancieux » et « antisémite ». « Le niveau de haine que j'ai vu dans ce film est carrément historique, a dit Frank Dimant, vice-président à la direction de B'Nai Brith Canada, après avoir assisté à un visionnement de presse. Je crois que les gens qui ont une dent contre les Juifs verront ce sentiment renforcé après avoir vu le film. »

Selon lui, Mel Gibson fait porter tout le blâme de la mort du Christ sur les épaules des Juifs, une vision fautive de l'histoire. « Et les enseignements de Jésus, son message d'amour, n'occupent au mieux que 2 % du film. Le reste n'est que violence : vous avez une scène où l'on pèle la peau de Jésus pendant 20 minutes. C'est un film d'horreur qui dépeint les Juifs sous un jour extrêmement défavorable. C'est le genre

de haine qui aboutit à l'Holocauste. »

Depuis quelques mois, les organisations chrétiennes mènent une campagne de promotion auprès de leurs membres afin de faire mousser la

## « Le film laisse entendre que ce sont les Juifs qui ont forcé Ponce Pilate à crucifier Jésus. Mais dans les faits, les Juifs n'auraient jamais osé demander quoi que ce soit à ce tyran. »

popularité du film controversé. Au moins une douzaine de ces séances se sont tenues au Canada. Or, à la demande de Mel Gibson, aucun groupe juif n'a pu visionner le film.

Robert Cramer, coordinateur de Campus Crusade for Christ et responsable de la promotion du film

auprès des communautés chrétiennes au Canada, admet que certains groupes juifs ont voulu voir le film en prévisionnement, ce qui leur a été refusé.

« C'est Mel Gibson et sa compa-

gnie, Icon Productions, qui ont dicté ces règles, dit-il. Il a choisi cette voie, et nous devons nous y conformer. Nous n'avions pas le choix. »

« Cela dit, l'action du film se déroule il y a 2000 ans. Ça n'a rien à voir avec les Juifs de maintenant. C'est un film qui parle d'amour et de pardon », soutient-il.

Une position qui horrifie le B'Nai Brith. « Je crois que l'idée était de faire taire les critiques, qui auraient pu compromettre la popularité du film, affirme M. Dimant. Maintenant, nous sommes devant un fait accompli. »

« Le film laisse entendre que ce sont les Juifs qui ont forcé Ponce Pilate à crucifier Jésus. Mais dans les faits, les Juifs n'auraient jamais osé demander quoi que ce soit à ce tyran, qui avait déjà tué des dizaines de milliers de Juifs », dit-il.

Le B'Nai Brith ne prévoit pas organiser de manifestation contre le film.

« Mais nous croyons que les autorités chrétiennes doivent condamner le film et dire clairement que les choses ne se sont pas passées ainsi. »

Yves Dion, vice-président distribution chez Équinoxe films, qui est

responsable de la distribution canadienne du film, avoue avoir été bouleversé par *La Passion du Christ*, un film qui l'a beaucoup touché. « C'est la plus belle oeuvre cinématographique que j'aie vue depuis 20 ans. »

« Beaucoup de Juifs ont vu le film. Maia Morgenstern, qui joue le rôle de Marie, est juive et certains membres de sa famille sont morts à Auschwitz. Elle dit que le film n'est pas antisémite. Au contraire, ce sont les Romains qui sont les brutes dans le film. »

Selon lui, le succès commercial du film est déjà assuré. « Ça va être énorme. Je n'ai pas de boule de cristal, mais je crois que le film va faire au moins 70 millions au box-office, voire 100 millions. »

Aux États-Unis, un énorme battage médiatique a entouré la sortie du film. Les analystes estiment que les cinq premiers jours en salle permettront d'encaisser plus de 40 millions de dollars, une marque exceptionnelle pour un film sous-titré dont les dialogues sont en latin et araméen.

# Recouvrer l'argent: une mission impossible!

## IMPOSSIBLE

suite de la page A1

« Nous n'avons toujours pas récupéré la somme d'argent octroyée à Groupe Polygone », a confirmé à *La Presse* Alastair Mullin, directeur des communications du ministre des Travaux publics, Stephen Owen.

Le bureau du ministre Owen a mis plus d'une semaine à confirmer à *La Presse* que le fédéral n'avait toujours pas recouvré la somme en question. Officiellement, le gouvernement Martin affirme que l'avocat-conseil aura aussi le mandat de tenter de récupérer les 330 000 dollars.

Mais, en privé, des stratèges libéraux estiment qu'une missive envoyée par l'ancien responsable du programme de commandites, Chuck Guité, à Groupaction Marketing annihile la cause du fédéral.

Dans cette lettre datée du 7 juin 1999 et envoyée à Jean Brault, président de Groupaction, et dont *La Presse* a obtenu copie, M. Guité a écrit : « S'il s'avérait qu'un salon soit annulé (sic) pour quelque raison que ce soit, auriez-vous l'obligance de vous assurer que la visibilité octroyée à ce dernier soit redirigée à un autre salon afin que le gouvernement du Canada puisse profiter entièrement de son investissement ».

Groupaction Marketing avait été responsable de remettre la commandite de 330 000 \$ en question à Groupe Polygone en 1999 et a ainsi touché une commission de 12 % au passage.

« Il sera difficile de récupérer l'argent en question à cause de cette note », a déclaré un stratège libéral sous le couvert de l'anonymat.

Le ministre des Finances, Ralph

Goodale, avait pourtant déclaré en mai 2002, alors qu'il était ministre des Travaux publics, que le fédéral ne ménagerait aucun effort pour remettre la main sur toute somme qui aurait été obtenue par des agences de communication sans que des services aient été rendus.

Dans son rapport dévastateur déposé il y a deux semaines, M<sup>me</sup> Fraser a révélé que le programme de commandites, mis sur pied par le gouvernement de Jean Chrétien afin d'augmenter la visibilité du fédéral au Québec dans la foulée de la mince victoire du NON au référendum de 1995, a servi à détourner quelque 100 millions de dollars en fonds publics au profit d'agences de communication proches des libéraux fédéraux.

Groupe Polygone, qui appartient à l'homme d'affaires Luc Lemay, a

été une des entreprises qui ont le plus profité du programme de commandites, aboli en décembre dernier peu de temps après que Paul Martin eut prêté serment comme premier ministre.

En effet, cette entreprise, qui publie plusieurs magazines dont *l'Almanach du peuple*, a obtenu quelque 40 millions des 250 millions de dollars débloqués par Ottawa dans le cadre de ce programme.

Hier, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a dit entretenir peu d'espoir que le gouvernement Martin recouvre beaucoup d'argent malgré les démarches entreprises en ce sens.

« Cela va être difficile, j'ai l'impression. Où est passé tout cet argent ? Il y a certaines agences de communication qui n'existent plus ou à peu près pas. Il y en a qui sont parties à la Barbade, me dit-on, en

voilier », a déclaré M. Duceppe.

Le président du Comité des comptes publics des Communes, le député conservateur John Williams, a soutenu que le gouvernement Martin s'attirera les foudres des contribuables s'il est incapable de remettre la main sur les fonds publics détournés.

« Tous les Canadiens seront en grande colère si nous ne pouvons même pas recouvrer 10 sous. Des 100 millions détournés, il doit bien y en avoir un peu qui reste quelque part. J'espère juste que cet argent ne se trouve pas dans un compte en banque à l'étranger », a déclaré M. Williams.

Le chef du NPD, Jack Layton, a fait valoir que le Parti libéral devrait rembourser les 100 millions au complet si le gouvernement est incapable de recouvrer cette somme.

# Le Suroît réduira les émissions de GES dans l'est du continent, soutient Caillé

## SUROÎT

suite de la page A1

« Je les comprends, moi non plus, je n'en voudrais pas », a dit André Caillé, qui trouve « très boiteuse » la comparaison des émissions de la centrale au gaz naturel avec celles d'un immense parc automobile.

« Une usine thermique de cette qualité-là n'est pas une usine polluante, il faut le répéter et le démontrer », a dit M. Caillé, qui entend faire connaître à tout le monde les conclusions du rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Le BAPE estime que la centrale au gaz n'aurait pas d'impact signifi-

ficatif sur la qualité de l'air et sur la santé de la population environnante et qu'elle ne contribuera pas à accroître de façon notable le smog à Montréal, a-t-il rappelé.

L'argument massue d'Hydro-Québec reste toutefois le bas niveau d'eau dans ses réservoirs, une information longtemps tenue secrète qui vient d'être dévoilée par la société d'État pour contrer l'opposition au Suroît.

André Caillé s'est défendu de vouloir faire peur aux gens en brandissant la menace d'assèchement des réservoirs. Cette information-là est indispensable au débat public, a-t-il expliqué.

Une fois le débat sur le Suroît terminé, Hydro-Québec a toutefois l'intention de continuer de garder le secret sur le niveau d'eau de ses réservoirs. « Ce n'est pas une bonne idée de le dire », a-t-il soutenu. Selon lui, Hydro a tout à perdre en divulguant cette information, qui peut influencer le prix de vente de son électricité et le prix d'achat sur les réseaux voisins.

L'hydraulicité et le niveau des réservoirs sont un facteur crucial sur lequel Hydro-Québec n'a aucun contrôle, a rappelé André Caillé. Une centrale au gaz naturel permettrait d'augmenter la stabilité d'approvisionnement d'Hydro-

Québec. « Ça prend des moyens de production qui dépendent moins de Mère Nature. »

### Des modifications rapides

Même si le président d'Hydro-Québec se défend de noircir la situation pour faire accepter le projet le Suroît, les documents déposés vendredi dernier à la Régie de l'énergie font état de changements considérables par rapport aux prévisions d'Hydro-Québec soumises il y a un mois seulement en commission parlementaire à Québec.

À cette occasion, les dirigeants d'Hydro-Québec affirmaient être

en mesure d'exporter 0,7 térawatt-heure d'électricité en 2004.

Depuis vendredi, Hydro-Québec affirme qu'elle sera un importateur net d'électricité en 2004, ce qui est une première dans son histoire. Hydro prévoit maintenant devoir importer 3,4 térawatt-heures plutôt que de pouvoir en exporter 0,7 térawatt-heure.

Interrogée au sujet de ce changement de taille en si peu de temps, la porte-parole d'Hydro, Élyse Proulx, a expliqué que l'hydraulicité (et donc le niveau de l'eau dans les réservoirs) a été revue à la baisse dans les dernières semaines.

# ACTUALITÉS

## Montréal, capitale de la marche

Les travailleurs de la métropole sont plus portés à se rendre au boulot à pied que les autres Nord-Américains

CHARLES CÔTÉ

Montréal est la ville en Amérique du Nord où les gens marchent le plus pour aller au travail, selon une compilation d'études nationales et internationales réalisée par l'Association d'études canadiennes.

Il faut dire que le peloton n'est pas difficile à battre, avec des concurrents comme Detroit et Dallas, où les piétons n'ont tout simplement pas leur place.

Selon les résultats comparés de Statistique Canada et du Bureau du recensement des États-Unis, Montréal arrive en première place, devant New York et Ottawa, pour la proportion de piétons parmi les travailleurs, avec 7,4 %. Dallas et Detroit arrivent dernières, avec 1,5 % et 1,4 % respectivement.

Selon Jack Jedwab, qui a compilé ces données, c'est une question de proximité, tout simplement. « Il y a plus de gens qui habitent proche du centre-ville, et ce centre-ville est en meilleur état qu'ailleurs », dit-il. Il constate que les quartiers plus riches, comme Outremont et Westmount, sont ceux où l'on marche le plus. « La seule ville à laquelle Montréal se compare est New York », dit-il.

Sur 21 agglomérations de 900 000 personnes ou plus, les six villes canadiennes sont toutes dans les 10 premières au championnat de la marche.

Le Canada se distingue aussi par une domination un peu moins marquée de l'automobile dans les déplacements au travail : 80,6 % contre 90,8 % aux États-Unis.

### Peu de vélo-boulot-dodo

Lieu des grands rendez-vous cyclistes, Montréal se classe toutefois seulement cinquième pour les déplacements en vélo, avec 1,3 % des personnes qui pédalent pour aller au travail. Ottawa arrive première avec 2,9 %.

Montréal a-t-elle fait le plein des déplacements en transport en commun, avec 21,7 % du total ? Elle arrive troisième derrière New York (29 %) et Toronto (22,4 %). Encore une fois, Dallas et Detroit arrivent dernières, avec 2,4 % et 1,8 %, respectivement.

### La liberté par l'auto

Si dans les faits la dépendance des Canadiens envers l'automobile est un peu moins forte que celles des Américains, les sentiments à l'égard de l'automobile se ressemblent de part et d'autre de la frontière, selon les résultats d'une étude de la firme Market Opinion Research International (MORI), cités par M. Jedwab.

Il y a à peu près autant de Canadiens (88 %) que d'Américains (91 %) qui sont d'accord avec l'affirmation : l'automobile est un aspect important de la liberté des gens.

Pendant, côté portefeuille, les Canadiens sont plus sensibles que les Américains. Si le prix de l'essence doublait, 44 % des Américains affirment que cela ne changerait rien à leurs habitudes, alors que seulement 24 % des Canadiens répondaient de la même façon.

Il faut mettre cela en relation avec les prix de l'essence. À 53 cents le litre, c'est aux États-Unis qu'elle est le moins cher, et de loin, selon l'organisme Option Transport Durable. Le Canada suit avec 74 cents, alors que la moyenne dans les pays de l'Union européenne se situe près de 1,70 \$ le litre.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

La marche est plus populaire à Montréal qu'ailleurs, mais la métropole se classe seulement au cinquième rang en ce qui a trait à la proportion de travailleurs qui utilisent le vélo pour aller au boulot (1,5%), loin derrière Ottawa (2,9%).

Les différences culturelles aussi se creusent entre l'Amérique du Nord et l'Europe. Presque deux Californiens sur cinq, et autant de Torontois, croient que leur vie sociale pâtirait s'ils devaient se séparer de leur voi-

ture. C'est le cas de seulement un Parisien sur cinq, ou moins d'un Madrilène sur 10.

Les Torontois sondés par MORI ne sont pas au bout de leurs contradictions. La majorité (trois sur

cinq) s'attendent à moins polluer au volant au cours des cinq prochaines années, alors qu'ils sont encore plus nombreux à croire qu'ils perdront plus de temps dans les bouchons.

### Pour aller au travail...

	Canada	États-Unis
Voiture	80,6%	90,8%
Transport en commun	10,4	4,7
Vélo	1,2	0,4
Marche	6,5	3,0
Taxi	0,2	0,16

Source : Bureau du recensement américain, 2000 et Statistique Canada 2001

## À la queue leu leu pour apprendre le français

Les cours sont bondés et des immigrants se tournent vers l'anglais

LAURA-JULIE PERREAULT

Alors que la ministre de l'Immigration pense à augmenter les quotas d'immigration pour pallier les besoins démographiques du Québec, les organismes communautaires qui fournissent des services aux nouveaux arrivants tirent la sonnette d'alarme.

À Montréal comme en région, des centaines de personnes font la file pour avoir accès à des cours de français et les ressources d'intégration sont saturées, disent-ils.

« Le nombre de nouveaux arrivants a augmenté de 25 % dans les cinq dernières années, mais les ressources, elles, n'ont pas suivi », souligne le directeur général de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes, Stéphane Reichhold.

Jeudi, le directeur de la Table qui représente une cinquantaine d'organismes présentera ses observations dans un mémoire destiné à la Commission parlementaire de la culture, chargée d'établir les niveaux d'immigra-

exemple des conséquences de la saturation des services. « Nos budgets ont été majorés de 5 % il y a deux ans, mais la clientèle a augmenté cinq fois plus. Les organismes dépensent leurs enveloppes budgétaires annuelles de francisation en six mois ! » illustre-t-il.

De nombreux organismes membres de la Table de concertation font état de files d'attente sans cesse grandissantes.

« Il y a des gens qui attendent pendant six, sept mois pour avoir accès à des cours de français. Puisqu'ils ne peuvent rien faire en attendant, ils nous demandent de les aider à trouver des cours d'anglais », explique Juan Jose Fernandez, de l'organisme PROMIS du quartier Côte-des-Neiges. Le mois dernier, il a lui-même dû mettre 80 personnes du secteur dont il est responsable sur une liste d'attente.

Il croit que ces délais dans l'apprentissage du français ont un effet domino.

« Les jeunes immigrants qui opteront pour l'anglais vont trouver un travail dans cette langue. La plupart du temps, ils seront irrè-

que la Chine était l'an dernier le premier pays d'origine des nouveaux immigrants du Québec.

Ces propos alarmants rejoignent le constat que dessinait dernièrement la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

Dans un mémoire déposé devant la Commission de la culture, la CSQ notait que 54 % des immigrants reçus au Québec entre 1998 et 2004 ne connaissaient pas le français.

Au bureau de la ministre de l'Immigration, Michelle Courchesne, on reconnaît qu'un problème existe dans l'offre de services aux immigrants.

« Nous sommes conscients qu'il y a des délais pour la francisation et nous allons tout faire pour améliorer la situation », promet Daniel Desharnais, attaché de presse de la ministre.

Selon M. Desharnais, les services fournis par le gouvernement, notamment par l'entremise d'organismes comme les carrefours d'intégration, ne sont pas aussi problématiques que dans le milieu communautaire.

Les statistiques du ministère avancent que 90 % des nouveaux arrivants ont accès à des cours moins de trois mois après leur arrivée.

« C'est aussi l'argument de la ministre que l'on ne peut pas accueillir plus de gens si nous n'avons pas les ressources nécessaires pour le faire », tient à préciser M. Desharnais.

L'attaché de presse ajoute que la Commission parlementaire de la culture qui se tient jusqu'au 4 mars donnera l'occasion à Mme Courchesne de recevoir les recommandations des acteurs du milieu.

Les pistes de solution devraient à leur tour trouver leur place dans le plan d'action que la ministre entend bien compléter au printemps.

## PROCÈS DES HELLS

### Le jury délibérera une sixième journée

ANDRÉ CÉDILOT

Après cinq heures supplémentaires de délibérations, le verdict n'est toujours pas tombé, hier, au superprocès pour gangstérisme. En conséquence, les jurés reprendront aujourd'hui leur sixième journée à huis clos en vue de décider du sort des neuf membres des Hells Angels Nomads et des Rockers de Montréal.

La principale difficulté des huit hommes et quatre femmes qui composent le jury vient sans dou-

### Les jurés doivent d'abord établir si les accusés sont coupables de trafic de drogue avant d'associer ces crimes à du banditisme.

te de l'ampleur de la preuve, des 27 verdicts unanimes à rendre et surtout du cadre serré de l'application de la première version de la loi antigang adoptée en 1997.

Dans le présent procès, les jurés doivent d'abord établir si les accusés sont coupables de trafic de drogue avant d'associer ces crimes à du banditisme. C'est-à-dire que le trafic a été commis avec et pour le gang.

En substance, le Code pénal définit un gang comme suit : cinq personnes qui commettent ensemble depuis cinq ans des crimes punissables de cinq ans d'emprisonnement.

Hier, le juge Pierre Béliveau était quelque peu sur le qui-vive. En raison de l'hospitalisation de sa femme, il était absent quand le jury a commencé sa journée de travail, en matinée. Craignant l'annonce d'une décision ou une interrogation des jurés, il a tenu les gardiens du palais de justice au courant de ses allées et venues de façon à se libérer au besoin. Mais l'alerte n'a pas sonné.

Aussi incroyable que cela puisse paraître — et c'était la hantise de tout le monde au début du procès il y a un an — le juge a dû ajourner ou reporter l'audience à 38 reprises seulement pour des raisons de maladie, notamment. C'est tout un tour de force compte tenu de la trentaine de personnes absolument indispensables à la bonne marche du procès.

Les avocats ont notamment été d'un précieux support, s'étant toujours portés garants à remplacer celui qui avait à s'absenter.

Par contre, bien malin celui qui peut prédire quand prendront fin les délibérations des jurés. Coïncidence, c'est un autre procès des Hells Angels — en 1986 celui-là — qui a nécessité le plus de temps avant d'obtenir un consensus : 17 jours. Il faut dire qu'un des jurés avait été soudoyé par un sympathisant du club, ce qui avait contribué à étirer les débats.

Accusé de corruption et d'entrave à la justice, Denis Larocque a été acquitté l'année suivante. Le procès avait toutefois démontré que c'est le Hells Angels Normand « Biff » Hamel qui lui avait remis les 25 000 \$ qui ont servi à acheter le juré. Grand argentin des Nomads, Hamel a été assassiné à Laval en avril 2000 par un commando de tueurs des Rock Machine.

Quant à Larocque, il est depuis longtemps dans le giron du puissant gang de motards.

### QUELQUES CHIFFRES

- > Accusés : 9
- > Jury : 8 hommes, 4 femmes
- > Accusations : complot de meurtres, trafic de drogue et gangstérisme
- > Journées d'isolement des jurés : 4,5
- > Nombre de verdicts à rendre : 27
- > Durée du procès avec jury : 122 jours

## POLITIQUE

## SCANDALE DES COMMANDITES

# Le temps des sanctions n'est pas encore venu, prévient Martin

JOËL-DENIS BELLAVANCE  
ET FRANÇOIS CARDINAL

OTTAWA — Après avoir claironné à quelques reprises que des têtes allaient rouler avant les prochaines élections, voilà que le premier ministre Paul Martin manie la hache beaucoup plus prudemment avant de la laisser tomber sur les dirigeants des sociétés d'État éclaboussées par le scandale des commandites.

M. Martin, qui a passé une partie de la fin de semaine à discuter de cet épineux dossier avec le président du Conseil du Trésor, Reg Alcock, et ses proches conseillers, a jeté une douche d'eau froide hier sur les informations voulant que son gouvernement s'apprête à suspendre ou à congédier les dirigeants de VIA Rail, de Postes Canada, de la Banque de développement du Canada et de la Société du vieux-port de Montréal.

De passage dans la métropole, où il a rencontré les maires de Montréal, Gerald Tremblay, de Laval, Gilles Vaillancourt, et de Longueuil, Jacques Olivier, M. Martin a nié les informations publiées en ce sens hier dans le *National Post*, en affirmant « que la manchette ne reflète pas vraiment l'évolution du dossier ».

Le lieutenant au Québec de M. Martin, Jean Lapierre, est allé encore plus loin, qualifiant de « mensongères » les révélations du quotidien.

Selon le *Post*, qui cite une source

haut placée au sein du Parti libéral du Canada, les dirigeants de sociétés Jean Pelletier (VIA Rail), André Ouellet (Postes Canada) et Michel Vennat (Banque de développement du Canada) seraient principalement dans la mire de M. Martin. Or le président du Conseil du Trésor, Reg Alcock, à qui M. Martin a demandé de faire des recommandations quant à la gouvernance des sociétés de la couronne, n'a pas encore remis son rapport, a précisé le premier ministre.

« M. Alcock a fait beaucoup de progrès, a-t-il ajouté. On s'est rencontré cette fin de semaine. Aussitôt qu'il aura complété son rapport, nous allons prendre les décisions requises. On veut agir en connaissance de cause, tout ça dans le contexte de réexaminer la question de la gouvernance des sociétés de la couronne. »

« Il n'est pas question de mettre les gens le dos au mur et de sortir les mitraillettes, a renchéri Jean Lapierre en entrevue. C'est une question de gouvernance et c'est une question de confiance du gouvernement dans les individus. C'est pourquoi il faut être très nuancé là-dedans. On parle de la carrière des gens, ça ne peut pas être fait à la légère. »

M. Martin n'a pas voulu se mouiller davantage durant son passage à Montréal. Tout au plus a-t-il dit que « tous les libéraux veulent connaître les faits et veulent que le gouvernement agisse le plus vite possible ».

Plus tôt dans la journée, lors

d'une visite à Toronto, il a cependant précisé qu'il souhaitait agir « très rapidement » dans ce dossier. « Nous reconnaissons le besoin d'être justes », a-t-il ajouté.

## Éviter les poursuites

En privé, des stratèges libéraux ont indiqué à *La Presse* que le gouvernement veut à tout prix éviter de s'exposer à des poursuites judiciaires en imposant des sanctions radicales à l'endroit d'individus, telles que le congédiement.

« On ne veut pas faire rouler des têtes juste pour faire rouler des têtes. Ce n'est pas notre style. Ce ne serait pas une démarche responsable. Il ne faut pas se placer dans une situation où on pourrait perdre dans l'avenir », a confié un stratège sous le couvert de l'anonymat.

Le premier ministre devait s'entretenir de nouveau avec le ministre Alcock hier soir afin de discuter de la meilleure marche à suivre dans le cas des dirigeants des sociétés d'État nommées dans le rapport de la vérificatrice générale Sheila Fraser. M. Martin doit aussi rencontrer son cabinet ce matin pour faire le point sur cet épineux dossier.

Dans son rapport, rendu public il y a deux semaines, M<sup>me</sup> Fraser révélait que le ministère des Travaux publics avait eu recours à des agences de communication de Montréal proches des libéraux fédéraux pour transférer de l'argent du programme de commandites à des sociétés d'État.

Les agences de communication avaient ainsi touché des millions de



PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE

Paul Martin était à Montréal, hier, pour rencontrer les maires de Montréal, de Laval et de Longueuil. Il ne s'est pas trop attardé à répondre aux questions relatives au scandale des commandites.

dollars en commissions simplement pour remettre un chèque du gouvernement à des sociétés d'État.

Aux Communes, hier, le Parti conservateur s'est demandé pourquoi M. Martin avait démis l'ancien ministre des Travaux publics, Alfonso Gagliano, de ses fonctions d'ambassadeur du Canada au Danemark dans les

minutes qui ont suivi le dépôt du rapport de M<sup>me</sup> Fraser alors qu'il tarde à imposer des sanctions aux dirigeants des sociétés d'État. Le ministre Alcock a répondu que le gouvernement agirait de manière « irresponsable » en congédiant des individus sans avoir tous les faits à sa disposition.

# La vérificatrice générale a eu besoin d'un décret pour fouiller dans les documents de Postes Canada

NATHAËLLE MORISSETTE

OTTAWA — Afin de pouvoir éplucher les livres de Postes Canada, l'une des sociétés de la couronne éclaboussées par le scandale des commandites, la vérificatrice générale Sheila Fraser a été forcée de demander un décret car elle n'avait pas autorité sur la société d'État.

Pour avoir le droit de consulter les documents de Postes Canada portant sur des transactions qui ont eu lieu entre 1996 et 2003, la vérificatrice devait en quelque sorte obtenir la permission. En 2003, elle a donc demandé à David Collenette,

qui était à l'époque ministre des Transports et responsable de la Société canadienne des postes, de lui accorder un décret. « C'est seulement une question de mandat, explique Julie Hébert, porte-parole au bureau de Sheila Fraser. Il nous fallait un décret car, selon la loi, nous ne sommes pas les vérificateurs officiels de Postes Canada. Ce sont des compagnies privées qui s'en occupent. » Le fameux décret a été accordé le 15 mai 2003.

Du côté de Postes Canada, on mentionne ne pas avoir opposé de résistance au travail de la vérificatrice. Le fait qu'elle soit obligée

d'obtenir un décret est une procédure tout à fait normale, assure François Legault, porte-parole de Postes Canada. « Nous ne sommes pas assujettis à la vérificatrice générale, mentionne-t-il. Nous avons des vérificateurs internes. »

Par contre, dans le cas de VIA Rail, de la Banque de développement du Canada (BDC) et de la Société du vieux-port de Montréal, d'autres sociétés d'État montrées du doigt par le rapport de la vérificatrice générale portant sur le controversé programme de commandites, M<sup>me</sup> Fraser n'a pas eu besoin d'obtenir une telle permission,

puisqu'elles relèvent directement de son autorité.

## Postes Canada éclaboussée

Rappelons que la Société canadienne des postes est soupçonnée d'avoir participé à des transferts de fonds, notamment en remettant des sommes d'argent à des firmes de communication montréalaises proches du Parti libéral du Canada, sans qu'aucun contrat n'ait été signé. Près de trois semaines avant que Sheila Fraser fasse d'inquiétantes révélations à propos de la société d'État, le vérificateur officiel de Postes Canada, Carman

Lapoint Young, quittait ses fonctions.

Aujourd'hui, Postes Canada est en observation. En effet, *La Presse* mentionnait la semaine dernière que le ministre du Revenu, Stan Keyes, avait demandé à une firme d'experts-comptables, Deloitte & Touche, d'examiner à la loupe les activités de commandites, de publicité et de marketing de Postes Canada. Ce cabinet est l'un des plus généreux donateurs du Parti libéral du Canada.

Selon M. Legault, le travail de vérification devrait commencer sous peu.

# Pour ceux qui fuient les relations sérieuses, voici une location-bail à clause échappatoire.

## La location-bail la plus flexible jamais offerte.

### Le flirt



► LA NOUVELLE CLASSE M 2004. Grâce à la location-bail la plus flexible de l'industrie, la Mercedes de Classe M peut être rendue sans difficulté à tout moment entre le 27<sup>e</sup> et le 39<sup>e</sup> mois, et ce sans pénalité! Et avec des caractéristiques de série comme l'entraînement aux 4 roues, le Freinage d'urgence assisté (BAS), des jantes en alliage, un moteur de 232 ch ainsi qu'une transmission automatique à 5 rapports adaptable au conducteur, c'est le partenaire idéal. Alors si vous êtes de ceux qui aiment l'aventure, venez faire un essai routier sans tarder. Mercedes-Benz. N'attendez plus.



Mercedes-Benz

Mercedes-Benz Montréal  
Automobiles Silver Star Inc.  
7800, boul. Décarie, Montréal  
(514) 735-3581

Mercedes-Benz West Island  
4525, boul. St-Jean  
Dollard-des-Ormeaux  
(514) 620-5900

Mercedes-Benz Laval  
3131, Autoroute 440 Ouest  
Laval  
(450) 681-2500

Mercedes-Benz Rive-Sud  
4844, boul. Taschereau  
Greenfield Park  
(450) 672-2720



# PIERRE FOGLIA

## Le tribalisme

J'ai été bien aise d'apprendre que M. Paul Martin n'était pas d'accord avec l'esprit même du programme de commandites qui visait, je vous le rappelle, à planter des petits drapeaux canadiens partout sur le Québec. Je n'avais encore entendu personne du Parti libéral remettre en question le programme lui-même. Au contraire, j'ai entendu M. Cauchon, ex-ministre de la Justice et député d'Outremont, dire que c'était un bon programme. Madame Robillard est allée dans le même sens. Et un matin de bonne heure, j'ai entendu, sans surprise, M. Coderre faire l'apologie de la chose, avec sa candeur habituelle.

Rappelons que le programme de commandites est né dans un esprit de reconquête du Québec au lendemain d'une courte victoire référendaire. On pense à un alpiniste qui tient une montagne pour acquise, entreprend d'en refaire l'ascension pour la vingtième fois, *a walk in the park* comme on dit. Mais l'ascension ne passe pas comme il l'espérait; trop sûr de lui, il passe tout près de se faire emporter par une avalanche. Rendu au sommet de peine et de misère, dans un accès

de frayer rétrospective, il se met à planter des drapeaux partout sur cette montagne qu'il a failli perdre, c'est à moi, c'est à moi, c'est à moi.

C'est le contexte. Cette campagne de commandites en était une de « marquage ». Affirmer la présence du Canada au Québec à la faveur d'événements culturels, sportifs, sociaux. Planter des petits drapeaux partout. Je suis bien aise d'apprendre que M. Paul Martin n'était pas d'accord. On me dit que M. Dion non plus n'était pas d'accord. Mais qu'ils se seraient tus par solidarité ministérielle.

C'est bien là le scandale. Le seul. Que personne n'ait rien dit. Le reste n'est que pratiques commerciales presque normales. Quand on laisse *marketer* un pays comme du savon, ou de la bière, ou une automobile, il ne faut pas venir s'étonner après que des intermédiaires aient pris leurs petites commissions.

Et contrairement à ce que prétend le reste du Canada, ce programme de commandites ne tient pas à une manière québécoise de faire de la politique. Mais participe au contraire d'un nationalisme spécifiquement canadien. Le Canada de M. Chrétien — mais cela avait

commencé insidieusement avec M. Trudeau — a inventé un nationalisme assez unique qui ne se crispe pas comme les autres nationalismes sur ses traditions, mais se propose au monde comme un nouveau produit défendu par une équipe dynamique: Team Canada. Sauf que sous cette appellation aérobie que l'on retrouve le message des nationalismes les plus chauvins: on est les plus beaux, on est les plus fins, on est les plus riches, on est l'avenir, youppi.

C'est comme ça que le Canada s'est vendu au Québec dans l'affaire des commandites. Mais c'est comme ça aussi que le Canada se vend « mondialement »: dans les grandes foires commerciales, dans les expositions, dans tous les championnats sportifs, le Canada s'annonce comme le peuple nouveau, choisi par la providence pour accomplir... la modernité. Rappelez-vous les discours patriotiques de M. Chrétien: être Canadien c'est incarner l'Homme nouveau, le citoyen du monde de demain. Et Mme Sheila Copps, toute drapée qu'elle est dans ses grands principes gogauches universalistes s'est fait aller le patrimoine pendant des

années sans s'interroger une seule fois, publiquement du moins, sur cette exaltation qui s'incarne du côté de Flin Flon tout aussi bien qu'à Calgary et Ottawa dans un tribalisme à l'opposé de l'ouverture dont se réclame ce pays.

Le reste, je le répète, n'est que commerce.

### Jeff l'ignoble

Je connais André Arthur, pas personnellement, je veux dire, je sais de quoi il est capable, et bon, les bras me tombent avant de commencer à en parler. Comme les bras me tomberaient à parler de Le Pen si j'étais Français. Tout a été dit, non? Je trouve qu'on perd beaucoup de temps à vouloir censurer le genre de trublion qu'est Arthur. Il m'arrive même de trouver suspecte l'exécration qu'il provoque, il m'arrive de vous soupçonner de le trouver bien commode comme repoussoir. Moi, c'est drôle, ce qu'il dit me rentre par une oreille et sort aussitôt par l'autre sans jamais rien accrocher, vraiment rien à foutre. Ce type ne me dit rien du tout. Un toaster me fait plus d'effet.

En fait, je ne vous parle d'An-

dré Arthur que pour mieux faire la différence avec l'autre, Jeff Fillion. Celui-là, je ne l'avais même jamais entendu. Je l'imaginai comme un Arthur jeune et m'en désintéressais tout autant. Sauf que l'autre soir, *Les Francs-Tireurs* ont passé un extrait d'une de ses émissions qui m'a littéralement pétrifié sur mon sofa, et bien sûr il prendra cela pour un compliment. Voici de quoi il s'agit: quand l'acteur Jean-Louis Millette est mort, Mme Andrée Lachapelle a lu un texte à ses funérailles, texte bouleversant que ce Jeff Fillion a repassé à son émission mais en le ponctuait de bruits de pets. Des pets, oui. Des flatulences.

J'eusse trouvé la chose tout aussi inacceptable s'il s'était agi d'un homme politique ou d'une personnalité controversée, mais Jean-Louis Millette? Cet aimable saltimbanque? Ce considérable artiste? On touche ici à l'ignoble.

Pour la première fois de ma vie, j'appelle à la censure. Encore que dans mon esprit, il ne s'agisse pas vraiment de censure. Ce type est un étron. Il faudrait bien que quelqu'un tire la chasse.

## SCANDALE DES COMMANDITES

# Aucun lien avec les fiducies, clame le PLC

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Le gouvernement libéral a finalement fait la lumière hier aux Communes, à la satisfaction du Bloc québécois, sur la nature des fiducies qu'il possédait au Québec avant le 1<sup>er</sup> janvier dernier, affirmant qu'il ne s'agissait pas de « caisses occultes » et qu'elles n'avaient jamais été alimentées par les agences de communication impliquées dans le scandale des commandites.

Le leader en Chambre du gouvernement et responsable de la loi électorale, Jacques Saada, a aussi déclaré que son parti n'avait rien à cacher sur cette question et que la commission d'enquête publique pouvait examiner ces fonds « pour avoir toutes les réponses qu'il lui faut ».

Après avoir tenté en vain jeudi et vendredi dernier de savoir à quoi servaient ces fonds spéciaux — appelés notamment « Parti libéral, fonds 2 » et « Corporation de service, PLC-Q » — et comment ils étaient alimentés, le chef du Bloc, Gilles Duceppe, est revenu à la charge hier en demandant au gouvernement si l'argent du scandale des commandites s'était retrouvé dans ces fiducies du Parti libéral.

« Le fonds des députés dont on parle, a expliqué M. Saada, est un fonds qui a été accumulé par des activités de financement tenues dans les comités année après année et qui est mis de côté au niveau du Parti libéral du Canada-Québec pour prévoir le fonds électoral des comités. »

Par la suite, le ministre Saada a encore expliqué aux journalistes que ces fonds étaient alimentés par des activités de financement dans les circonscriptions. Les profits de ces activités, a-t-il dit, font l'objet de reçus pour fins d'impôt. La somme globale est par la suite répartie en trois parties, une première partie qui sert au fonds de fonctionnement de la circonscription, une seconde qui est acheminée pour le fonctionnement du PLC-Q et une troisième que le PLC-Q retourne à la circonscription au moment d'une élection.

D'où vient l'argent? « L'argent peut provenir de l'argent que nous ramassons dans les comités ou peut provenir aussi, ce qui n'est pas mon cas spécifiquement, de financement fait directement par le parti, par exemple des cocktails régionaux », a assuré M. Saada.

Les journalistes ont également demandé au ministre s'il pouvait donner la garantie qu'aucun des versements faits à ces fiducies, par les organisations libérales des circonscriptions du Québec, ne provenait des agences de communication

mêlées au scandale des commandites. « En ce qui me concerne, absolument, je peux vous le garantir, a-t-il répondu. En ce qui concerne le parti, je pense qu'il faudrait voir toute la liste. Ce qui est certain, c'est que tous ces montants-là ont été déclarés. Ils ont fait l'objet de reçus pour fins d'impôt. Ils sont sur le site d'Élection Canada et sont absolument transparents. »

Le Bloc québécois a réagi avec satisfaction aux explications de M. Saada, se disant notamment très heureux d'apprendre que les fonds pourront être examinés par la commission d'enquête publique du juge Gomery et par le Comité des comptes publics. Gilles Duceppe ne comprend pas cependant pourquoi les libéraux ont pris tant de temps à fournir une réponse aux Canadiens

sur ces fiducies. « Ils auraient pu nous répondre au départ, a commenté M. Duceppe, en nous disant: voilà c'était de l'argent qui passait par le Parti libéral, des contributions normales que par la suite on distribuait dans des fonds. »

L'opposition, qu'il s'agisse des conservateurs ou des bloquistes, s'interroge encore cependant sur d'autres types de fonds privés de députés ou d'individus proches du Parti libéral qui ont déjà été dénoncés par le directeur général des élections, Jean-Pierre Kingsley. « Qu'on rende également publiques, a dit M. Duceppe aux Communes, les caisses dénoncées par le directeur général des élections du Canada qui, lui, a parlé des fiducies personnelles de députés qui ont été blanchir cet argent le 31 décembre dernier — on ne peut pas sa-

voir qui y avait contribué — avant que ce soit versé au Parti libéral. »

Le ministre Jacques Saada a rétorqué devant les journalistes qu'il ne pouvait pas avoir accès à cette information parce qu'il s'agissait de fonds qui échappaient au contrôle du parti. « Je ne sais même pas combien il y a de fonds de députés, combien il y avait dans ces fonds-là, d'où viennent ces fonds-là; il ne m'appartient pas d'aller chercher cela, a-t-il lancé. Comme ces fonds-là viennent de sources externes, moi je ne peux pas avoir la réponse sur toutes les sources qui les ont alimentés. Que la commission fasse le travail pour savoir d'où cela vient et qu'on arrête de mélanger ces fonds-là avec les fonds électoraux que nous mettons de côté auprès du PLC-Q pour tous les comités. »

Enfin, le député conservateur John Reynolds a remis hier au président du Comité des comptes publics, John Williams, des documents qui, dit-il, contiennent des informations sur l'existence d'un certain nombre de fiducies proches du Parti libéral du Canada, dont certaines installées hors du pays, qui contiennent « des millions de dollars en provenance des agences de publicité » mentionnées dans le dernier rapport de la vérificatrice générale sur le programme de commandites. « On a des noms », a lancé John Reynolds. M. Williams remettra ces informations au comité, qui se réunira ce matin. Selon lui, il appartient aux membres de décider si ces informations doivent être remises ou non à la GRC.

### le bas italien semi-opaque 9.99

Économisez 25% sur le bas Filodoro semi-opaque qui présente une belle texture légèrement satinée. C'est le bas idéal pour passer d'une saison à l'autre. Confection de qualité supérieure, coutures plates, large bande de taille confort. Nero, playa, cappuccino, blu. P.m.g.tg.tg. Rég. 14.00



**simons**

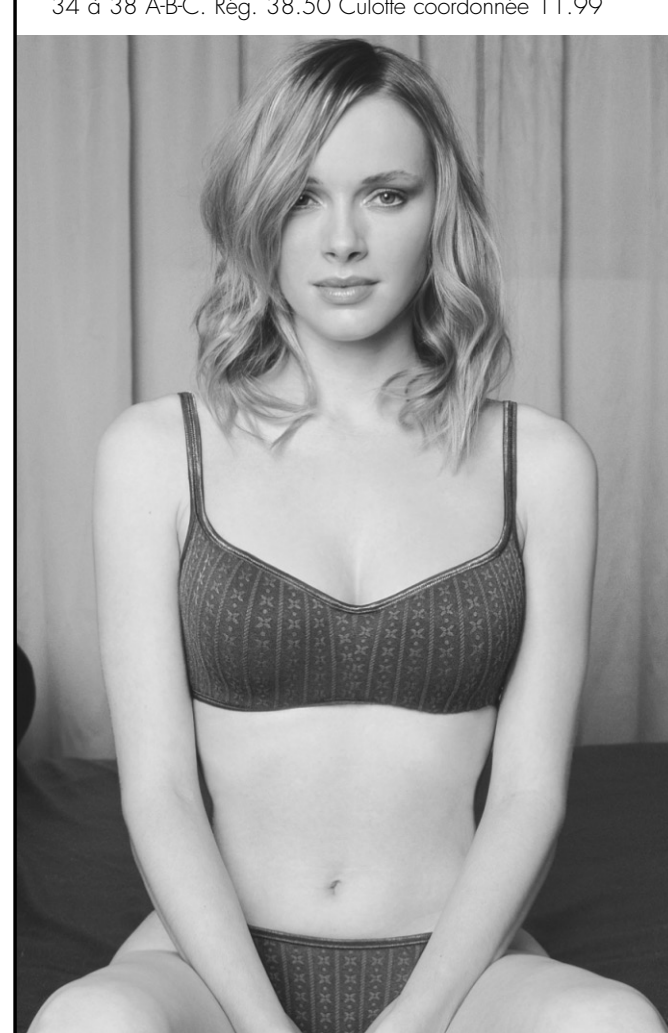
QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

3205907A



### le bandeau rayures relief 22.95

Économisez 40% sur un style vedette de Wonderbra apprécié pour le confort total de sa forme, la féminité de sa texture fleurs et rayures, de ses bretelles satinées. Marine ou blanc. 34 à 38 A-B-C. Rég. 38.50 Culotte coordonnée 11.99



**simons**

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

320719A

45 projets résidentiels neufs à découvrir!

## Les Week-ends Visites libres à Montréal

28-29 février et 6-7 mars 2004

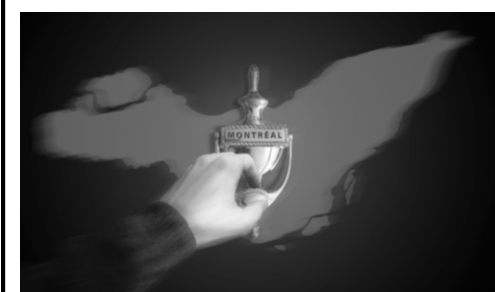
Trouvez une habitation neuve à votre goût et selon votre budget!



Renseignements : (514) 526-7133

[www.visiteslibresamontreal.com](http://www.visiteslibresamontreal.com)

Tous les détails, samedi dans le cahier Mon toit!



3207006A

## POLITIQUE



# Chagnon ne réussit pas à persuader les *peacekeepers* de prêter serment

MARTIN OUELLET  
PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC – Les *peacekeepers* de Kahnawake continuaient hier soir à patrouiller le territoire de Kanesatake sans aucune légitimité, refusant toujours de prêter serment devant un juge, au grand dam du ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon.

« Ils ont déjà prêté serment au peuple mohawk de Kahnawake, ils ne veulent pas se sentir soumis à un autre gouvernement », a dit hier le conseiller en communication du conseil mohawk de Kahnawake, Eric Cardinal.

« Les *peacekeepers* sont des nationalistes. Ils ont un sentiment d'appartenance très fort à leur communauté », a-t-il poursuivi.

En vertu de l'accord de police conclu entre le gouvernement du Québec et les Mohawks, les *peacekeepers* ne sont reconnus comme agents de la paix que sur leur territoire habituel, soit la réserve de Kahnawake, au sud-ouest de Montréal. Ils n'ont donc, techniquement, aucune autorité sur le territoire de Kanesatake.

La situation est embarrassante pour le ministre Jacques Chagnon, qui a désigné les 35 agents mohawks il y a un peu plus d'un mois pour faire régner la paix à Kanesatake et mener l'enquête sur l'incendie criminel de la maison

du grand chef James Gabriel.

Or, le refus des *peacekeepers* de se soumettre à une assermentation en bonne et due forme pourrait rendre inadmissible devant un tribunal la preuve qu'ils ont amassée jusqu'ici dans leur enquête.

Les pourparlers, vendredi, entre les représentants du ministère de la Sécurité publique et ceux du conseil de bande de Kahnawake n'ont pas permis de dénouer l'impasse, les parties demeurant sur leur position.

« On est en train de faire une grosse affaire avec pas grand-chose, a dit M. Cardinal. Une simple technicalité pourrait régler le dossier. »

En outre, le camp autochtone a proposé au ministère de modifier l'accord de police, de façon à permettre aux *peacekeepers* de Kahnawake d'exercer leur compétence sur d'autres territoires mohawks, dans des cas exceptionnels, des situations d'urgence.

« On pensait bien avec la proposition avoir une entente, a dit M. Cardinal. Mais, les représentants du Ministère sont revenus avec leur demande d'assermentation. »

Le ministre Chagnon n'a pas répondu aux appels hier, mais il avait fait savoir de façon très claire vendredi que la prestation de serment des agents mohawks serait nécessaire. « Nous attendons leur assermentation », avait alors déclaré Daniel Thibault, porte-parole du ministre.

## PERFORMANCES EXTRÊMES.

La MINI traverse l'hiver comme une vraie luge de compétition. Tout a été pensé pour le grand froid et son empattement large vous donne toute l'agilité d'un go-kart là où les voitures ordinaires patinent... Venez essayer la MINI dès aujourd'hui pour profiter de cette sensation douillette de chaleur et de confort, quand tout gèle dehors.

- FREINS ABS AUX QUATRE ROUES
- SYSTÈME D'ANTI-PATINAGE ET DE CONTRÔLE DE TRACTION

- CONTRÔLE DE FREINAGE EN COURBES
- SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS
- ESSUIE-GLACE SENSIBLES À LA VITESSE



0 \$  
COMPTANT\*

339 \$  
PAR MOIS\*

### CONCESSIONNAIRES MINI

**MINI MONT ROYAL**  
4220, boul. Saint-Laurent  
Montréal, Québec  
(514) 289-MINI (6464)  
www.minimontroyal.ca

**MINI LAVAL**  
2450, boul. Chomedey  
Laval, Québec  
(514) 773-MINI (6464)  
www.minilaval.com

**OUVERTURE EN MARS 2004**  
**MINI BROSSARD**  
8500, boul. Taschereau Ouest  
Brossard, Québec  
(450) 445-MINI (6464)

3206779A

3206809B

\* Les taux de location ne sont valables qu'auprès des Services Financiers MINI Inc. chez les concessionnaires participants. Offre soumise à l'approbation du crédit. L'offre inclut tous les rabais applicables sur la MINI Cooper Classique 2004. Le prix peut varier selon les options disponibles. Le PDSF d'une MINI Cooper Classique de base est de 22 700 \$, avec un taux à la location de 7,8 % sur 60 mois pour des mensualités de 339 \$ excluant les taxes. La première mensualité, un dépôt de garantie équivalent à un mois de location sont exigibles à la livraison. Les frais de transport et de préparation (1 300 \$) sont inclus. Limite de 20 000 km par année sans frais, 0,15 \$ par kilomètre excédentaire. L'offre est valable dans la limite des stocks et est sujette à changement ou annulation sans préavis.

## EN BREF

### Le PQ craint le désengagement de l'État

Le Parti québécois craint que le retrait prévu de l'État du capital de risque dans les entreprises nuise au développement économique des régions au lieu de le stimuler. « On veut limiter l'intervention de la SGF et des Innovatech dans le développement économique, et c'est une erreur qui va avoir des conséquences graves pour les régions du Québec », prévoit le porte-parole en finances de l'opposition officielle, François Legault, alors que s'ouvre aujourd'hui, à Québec, la commission parlementaire qui étudiera le rapport Brunet sur le rôle de l'État dans le capital de risque. Au total, 76 mémoires ont été soumis à la commission.

### Querelle de chiffres

Le gouvernement fédéral affirme avoir transféré 12,5 milliards de dollars au Québec cette année, mais ces données contredisent les chiffres publiés dans les documents officiels de la province. Une nouvelle querelle de chiffres se profile donc à l'horizon entre les deux gouvernements. Pour la présente année financière, Ottawa dit avoir versé au Québec 8,9 milliards dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, 3,8 milliards en péréquation et 237 millions pour la réforme des soins de santé. Par contre, la dernière synthèse des opérations financières publiée par le ministre québécois des Finances, Yves Séguin, fait plutôt état d'une péréquation de 3,3 milliards reçue d'Ottawa cette année, et de transferts totaux de 8,9 milliards.

## LA SAISON DES RER EST OUVERTE. CHASSEZ LE STRESS AVEC NOUS!



### DES SOLUTIONS RER SIMPLES ET UNIQUES QUI MÉRITENT VOTRE CONFIANCE

**Maître Compte pour RER<sup>™</sup>** : le taux d'intérêt le plus élevé des cinq grandes banques canadiennes  
Placez vos fonds RER dans ce compte d'épargne à taux d'intérêt élevé\* et vous aurez plus de temps pour penser à vos plans de placement à plus long terme.

**CPG Optimal. Seulement à la Banque Scotia<sup>™</sup>** : des rendements plus élevés dès le premier jour  
Ce CPG unique en son genre se caractérise par un taux d'intérêt exceptionnellement élevé dès le premier jour. Qui plus est, la stratégie d'échelonnement intégrée fait en sorte qu'une partie du placement peut être retirée sans pénalités.

**Fonds Portefeuilles Partenaires Scotia<sup>™</sup>** : la diversification sans complications  
Ce seul placement permet d'investir dans un portefeuille de fonds communs de placement pilotés par les plus grandes sociétés de gestion canadiennes (AIM Trimark, Fonds CI, Franklin Templeton, AGF, Fidelity Investments et Mackenzie Financial, notamment).

Pour en savoir plus sur nos solutions RER simplifiées, allez à [www.banquescotia.com/rer](http://www.banquescotia.com/rer) appelez-nous au 1 800 213-5143 ou venez nous voir en succursale.



La vie. L'argent. Une question d'équilibre.<sup>™</sup>

3199939A

3199956

# Les États-Unis rallieront la lutte contre les changements climatiques, estime David Anderson

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le ministre canadien de l'Environnement, David Anderson, prédit que les États-Unis se joindront aux efforts de la communauté internationale pour contrer les émissions de gaz à effet de serre, parce que les Américains prennent de plus en plus conscience que leur propre sécurité nationale est en jeu.

M. Anderson ne s'attend pas à ce que Washington rallie le protocole de Kyoto. Il prévoit plutôt que les États-Unis entreprendront, en parallèle, un effort vigoureux en vue

de réduire les émissions polluantes à leur façon, en se servant de l'accès à leur marché pour s'assurer que leurs partenaires commerciaux se conforment à leurs objectifs.

S'exprimant hier à l'Université d'Ottawa, M. Anderson a cité une étude secrète du Pentagone, dont un hebdomadaire britannique a pris connaissance grâce à une fuite, cette semaine, comme preuve d'un changement d'attitude à Washington.

Selon l'étude commandée par le Pentagone, le scénario qui prévoit des changements climatiques catastrophiques est tout à fait « plausible, et affecterait la sécurité natio-

nale américaine d'une manière qui devrait être examinée immédiatement ».

#### Les emplois américains

Le président George W. Bush a retiré Washington du processus d'adoption du protocole de Kyoto il y a trois ans.

Il s'en était justifié en invoquant une absence de certitudes scientifiques et la nécessité de protéger les emplois américains.

L'étude du Pentagone, citée par *The Observer*, prédit que des changements climatiques abrupts pourraient mettre la planète au bord de l'anarchie et de la guerre nucléaire,

les pays développant leurs capacités d'attaque et de défense pour se prémunir contre la raréfaction des ressources en eau, en nourriture et en énergie.

Les rédacteurs de l'étude indiquent que les changements climatiques devraient être considérés, non plus seulement comme un débat scientifique, mais bien comme une question de sécurité nationale pour les États-Unis.

Par ailleurs, selon M. Anderson, la résistance de l'Alberta au traité de Kyoto faiblit aussi. Le gouvernement albertain a dû cesser de brandir la menace de pénaliser les compagnies qui coopéreraient avec

le processus fédéral de mise en oeuvre du protocole de Kyoto, l'industrie ayant fort mal réagi.

Les dirigeants du secteur industriel comprennent que cela n'a pas de sens que chaque gouvernement se dote de son propre plan pour combattre un problème d'une ampleur telle que les changements climatiques, a ajouté le ministre.

A son avis, l'Alberta serait même plus sensible à la problématique des changements climatiques que toute autre province, et les Albertains seraient généralement favorables à des mesures de lutte contre les changements climatiques.

## Faites-vous aller le mâche-patate.

# 4 mois

d'appels locaux illimités en prime.

Obtenez 20% de réduction sur le Forfait Tout-en-un soirs et week-ends\*

Exclusif aux Forfaits Tout-en-un :

- Aucuns frais d'activation (valeur de 35 \$)
- Aucuns frais cachés

Une réception de qualité supérieure  
Une couverture imbattable  
La mobilité sur laquelle on peut compter



Et bien simple.™

1 888 4MOBILE www.bell.ca/mobilite Magasins Espace Bell et Bell Mobilité



- |   |   |
|---|---|
| <b>Anjou</b><br>Les Galeries d'Anjou<br>(514) 353-0257  | <b>Montréal-Nord</b><br>Place Bourassa<br>(514) 322-3202  |
| <b>Beloeil</b><br>Mail Montenach<br>(450) 446-7176  | <b>Mont-Tremblant</b><br>517, rue de St-Jovite<br>(819) 681-0404  |
| <b>Brossard</b><br>Mail Champlain<br>(450) 465-8759   | <b>Pointe-aux-Trembles</b><br>12530, rue Sherbrooke Est<br>(514) 645-4455   |
| <b>Châteauguay</b><br>Centre régional Châteauguay<br>(450) 691-7665   | <b>Pointe-Claire</b><br>Fairview Pointe-Claire<br>(514) 630-4992  |
| <b>Coaticook</b><br>18, rue du Manège<br>Place J.R. Lefebvre<br>(819) 849-9997  | <b>Repentigny</b><br>309, rue Notre-Dame<br>(450) 585-4455<br>Les Galeries Rive-Nord<br>(450) 657-4455                                |
| <b>Cowansville</b><br>Domaine du Parc<br>(450) 263-4444   | <b>Rosemère</b><br>232, boul. Curé-Labelle<br>(450) 979-3838<br>Place Rosemère<br>(450) 435-0024                                      |
| <b>Delson</b><br>5, route 132<br>(450) 635-9999   | <b>Salaberry-de-Valleyfield</b><br>Centre commercial Valleyfield<br>(450) 377-1256  |
| <b>Dollard-des-Ormeaux</b><br>3352, boul. des Sources<br>(514) 684-6846<br>3699, boul. St-Jean<br>(514) 626-8888  | <b>Sherbrooke</b><br>2700, rue King Ouest<br>(819) 823-9994<br>Carrefour de l'Estrie<br>(819) 565-1605                                |
| <b>Dorion-Vaudreuil</b><br>84, boul. Harwood<br>(450) 424-1416  | <b>Sorel</b><br>Les Promenades de Sorel<br>(450) 742-6789   |
| <b>Dorval</b><br>Les Jardins Dorval<br>(514) 631-1222   | <b>St-Bruno-de-Montarville</b><br>Les Promenades St-Bruno<br>(450) 441-1535   |
| <b>Drummondville</b><br>2265, boul. St-Joseph<br>(819) 478-5178<br>Promenades<br>Drummondville<br>(819) 474-4433  | <b>St-Agathe-des-Monts</b><br>80A, boul. Morin<br>(819) 321-0265  |
| <b>Gatineau</b><br>Promenades de l'Outaouais<br>(819) 246-2355  | <b>St-Eustache</b><br>Place St-Eustache<br>(450) 623-8500   |
| <b>Granby</b><br>Galeries de Granby<br>(819) 777-4058   | <b>St-Hubert</b><br>5190, boul. Cousineau<br>(450) 676-9919   |
| <b>Hull</b><br>Galeries de Hull<br>(819) 771-2716   | <b>St-Hyacinthe</b><br>Galeries St-Hyacinthe<br>(450) 778-1749  |
| <b>Joliette</b><br>Les Galeries Joliette<br>(450) 755-5533  | <b>St-Jean-sur-Richelieu</b><br>391, boul. Séminaire Nord<br>(450) 348-5210<br>Carrefour Richelieu<br>(450) 349-4400                  |
| <b>LaSalle</b><br>Carrefour Angrignon<br>(514) 364-3071   | <b>St-Jérôme</b><br>Le Carrefour du Nord<br>(450) 431-3926  |
| <b>Laval</b><br>1655, boul. St-Martin Ouest<br>(450) 680-1010<br>Carrefour Laval<br>(450) 681-3344<br>Carrefour Laval (kiosque)<br>(450) 978-7133<br>Centre Laval<br>(450) 680-2355   | <b>St-Laurent</b><br>La Place Vertu<br>(514) 335-2355   |
| <b>Longueuil</b><br>Place Longueuil<br>(450) 679-4558   | <b>St-Léonard</b><br>6050, boul.<br>Métropolitain Est<br>(514) 257-9292<br>Centre Le Boulevard<br>(514) 376-2288                      |
| <b>Montréal</b><br>Boul. Décarie<br>(angle Jean-Talon)<br>(514) 739-7777<br>9280, boul. de l'Acadie<br>(514) 385-0770<br>5187, avenue Papineau<br>(angle Laurier)<br>(514) 526-2020<br>892, rue Ste-Catherine Ouest<br>(514) 866-6686<br>Centre Rockland<br>(514) 340-1269<br>Place Alexis-Nihon<br>(514) 939-2439<br>Place Dupuis<br>(514) 844-1313<br>Place Versailles<br>(514) 353-8847<br>Plaza Côte-des-Neiges<br>(514) 342-5444<br>Tour Jean-Talon<br>(Rez-de-chaussée)<br>(514) 270-1155 | <b>Terrebonne</b><br>Les Galeries Terrebonne<br>(450) 964-7985  |
|   | <b>Tracy</b><br>604, route Marie-Victorin<br>(450) 746-7777   |
|   | <b>Trois-Rivières</b><br>5691, boul. Jean-XXIII<br>(819) 376-6849<br>Centre Les Rivières<br>(819) 691-0482                            |
|   | <b>Victoriaville</b><br>567, boul.<br>des Bois-Francis Sud<br>(819) 357-7777<br>La Grande Place<br>des Bois-Francis<br>(819) 357-5776 |



Aussi offert chez les agents autorisés et dépositaires Bell Mobilité.



Bell est fière de commanditer l'équipe olympique canadienne.

## POLITIQUE

## Goodale déposera son budget le 23 mars

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le ministre des Finances, Ralph Goodale, déposera son budget à la Chambre des communes le 23 mars, soit à peine deux semaines avant le déclenchement probable des élections fédérales.

M. Goodale, qui aura un mois pour préparer son budget, devrait confirmer ses intentions aujourd'hui aux Communes, selon des informations obtenues hier par *La Presse*.

En point de presse, le grand argentier du pays s'est contenté de dire que le budget qu'il déposera pour le prochain exercice fi-

nancier qui commence le 1<sup>er</sup> avril sera équilibré. Il s'agira ainsi du huitième budget équilibré de suite du gouvernement libéral.

« Tout ce qui reste à savoir sera la taille du surplus », a déclaré M. Goodale, qui prévoit aussi des budgets équilibrés pour les deux exercices financiers suivants.

Des stratèges libéraux ont confirmé que le premier ministre Paul Martin a encerclé la date du 4 avril pour déclencher les élections pour un scrutin le 10 mai.

La date du budget, tout comme celle du scrutin, pourrait toutefois changer si la tempête politique provoquée par le scandale

des commandites ne montre aucun signe d'accalmie.

Dans son budget, M. Goodale devra trouver les moyens de financer les promesses contenues dans le discours du Trône du gouvernement Martin présenté au début du mois. Le premier ministre veut utiliser une partie des surplus à venir notamment pour augmenter le financement du régime de soins de santé, majorer le budget de la Défense nationale, investir dans l'éducation et l'environnement et conclure un nouveau pacte financier avec les municipalités.

## EN BREF

## Dion reste en politique

Depuis que Paul Martin a mentionné publiquement, au début du mois, qu'il n'enjoindrait pas à Stéphane Dion de quitter la scène politique afin qu'il libère la circonscription de Saint-Laurent—Cartierville, les pressions exercées sur l'ancien ministre des Affaires intergouvernementales se font beaucoup moins fortes. C'est du moins ce qu'a dit hier M. Dion, en entrevue à *La Presse*. « Le premier ministre vous a dit (aux journalistes) qu'il n'avait pas l'intention de me demander de partir », rappelle M. Dion tout en soulignant que si Paul Martin lui en avait fait la demande, il aurait tiré sa révérence. « De toute façon, poursuit-il, les pressions exercées coulent sur moi comme de l'eau sur le dos d'un canard. » Il assure que tout va pour le mieux pour lui dans sa circonscription. C'est pourquoi il souhaite poursuivre son travail de député. M. Dion a été exclu du Conseil des ministres peu de temps après l'arrivée de Paul Martin à la tête du Parti libéral du Canada.

Nathalie Morissette

## Chrétien témoigne

L'ex-premier ministre Jean Chrétien a soutenu n'avoir jamais envisagé d'investir les fonds en fiducie d'une bande autochtone de l'Alberta sur le marché boursier, pour obtenir un meilleur rendement. Il ne lui serait jamais venu à l'idée de risquer cet argent, a soutenu hier M. Chrétien, alors qu'il témoignait dans la poursuite intentée par la nation crie Samson contre Ottawa au sujet de redevances sur le gaz naturel. M. Chrétien est le dernier témoin convoqué par la bande amérindienne dans sa poursuite de 1,4 milliard de dollars. Plus tôt, M. Chrétien avait déclaré en cour qu'il considérait la Loi sur les Indiens comme une honte, il y a 35 ans. Mais il a ajouté que ses tentatives d'octroyer plus de pouvoirs aux Première Nations, notamment en proposant d'abolir le ministère des Affaires indiennes en 1969, ont été contrecarrées par les chefs eux-mêmes. Mais, « petit à petit, a-t-il poursuivi, je les ai amenés à s'occuper de leurs propres affaires ».

Presse Canadienne

## Ottawa invité à prendre ses responsabilités

Plusieurs premiers ministres provinciaux, dont Jean Charest, sont arrivés mécontents à Vancouver, hier, pour une séance de travail du Conseil de la fédération, se plaignant des montants de péréquation dévoilés plus tôt dans la journée par le ministre fédéral des Finances. Les paiements de péréquation du fédéral aux provinces prévus pour l'exercice 2003-2004 totalisent 8,78 milliards, en hausse par rapport à 8,73 milliards l'an dernier. En octobre dernier, les prévisions d'Ottawa pour 2003-2004 s'élevaient à 10,1 milliards. Mais s'il est question d'une augmentation dans l'ensemble pour 2003-2004, plusieurs provinces, dont le Québec, verront leurs versements diminuer. « Les surplus fédéraux vont croissant, si bien que, nous, nous sommes dans une situation de plus en plus précaire », a déclaré en anglais le premier ministre Charest devant des journalistes.

Presse Canadienne

Nous serons ouverts  
le dimanche  
29 février  
de 10 h à 16 h.

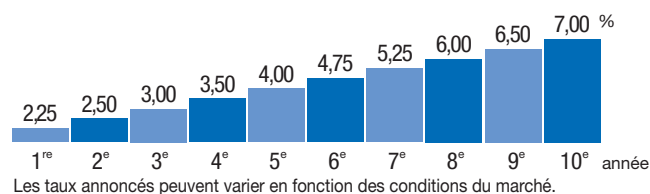
## La retraite en bout de ligne :

1 800 463-5229

## REER

Obligations à taux progressif

Capital garanti à 100 %.  
Taux avantageux garantis pour 10 ans.  
Remboursables sans pénalité, chaque année, à leur date anniversaire.  
Achat à partir de 100 \$.



BONI DE

1%

la première année pour les nouveaux fonds REER.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis de février, de 10 h à 16 h.  
Passez nous voir au 2000, av. McGill College à Montréal, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, et les samedis de février, de 10 h à 16 h.  
Visitez le [www.epq.gouv.qc.ca](http://www.epq.gouv.qc.ca)

Épargne Placements

Québec



3198606

Promotion

SURACTIF

## L'ail Cryogénik en mieux, voici l'ail Sulfo-Génik.

L'ail Sulfo-Génik, un agisseur à dégagement entéro-soluble (il est soluble dans l'intestin pour une plus grande assimilation et biodisponibilité), minimise les odeurs désagréables. Oui, les comprimés Sulfo-Génik de volatilité entérique, minimisent les odeurs à l'extrême.

Les scientifiques du laboratoire Sur-Actif démontrent, études et analyses à l'appui, que le complexe Sulfo-Génik contient 4000 mcg d'allicine, trente dérivés de soufre de l'ail et de l'oignon. Oui, l'ail Sulfo-Génik est un ail sur-actif, plus efficace que jamais.

Montréal : (514) 272-1365  
Mauricie : (819) 378-7777

Ligne extérieure : 1 800 272-1365  
Estrie : (819) 823-3322



Le nouveau BMW X3 avec xDrive



Le plaisir de conduire.

www.bmw3.ca  
1 800 667-6679

Toute passion. Toutes conditions. Toute destination. Toute allure. Le nouveau BMW X3 avec système de transmission intégrale xDrive. À partir de 44 600 \$, il est prêt à tout.

©BMW Canada inc. « BMW », la Logo BMW et « Le plaisir de conduire » sont des marques de commerce de BMW AG, utilisées sous licence par BMW Canada inc.



## ACTUALITÉS

## Drogues : le taux d'infractions en nette hausse au pays

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le taux d'infractions relatives aux drogues déclarées par la police a augmenté d'environ 42 % au Canada depuis le début des années 90. Il se situait, en 2002, à son plus haut niveau en 20 ans, a révélé hier Statistique Canada.

Depuis 1993, a précisé l'agence fédérale, toutes les provinces ont affiché une augmentation du nombre d'infractions relatives aux drogues déclarées par la police.

Le Nouveau-Brunswick a enregistré la plus forte hausse, soit 134 %, suivi de la Saskatchewan, avec une augmentation de 97 %, et du Québec, avec une croissance de 81 %.

« Les affaires de drogues constituent près de une cause sur 10 (11 %) devant les tribunaux », selon Statistique Canada. Les jeunes adultes de 18 à 24 ans ont enregistré le taux d'infractions relatives aux drogues le plus élevé en 2002, suivis des adolescents de 12 à 17 ans.

Par ailleurs, en 2002, trois affaires de drogues sur quatre avaient trait à des infractions relatives au cannabis, dont environ 72 % concernaient la possession simple.

La tendance à la hausse depuis 1993 est principalement due à l'augmentation des infractions liées à la possession, la production et l'importation du cannabis. Le taux d'infractions relatives au cannabis s'est accru d'environ 80 % entre 1992 et 2002. « Cette hausse est en grande partie attribuable au bond des infractions liées à la possession. »

Quant au trafic, le nombre d'infractions qui y sont liées a diminué au cours de la même période, selon l'agence fédérale.

En 2002, parmi les provinces, c'est la Colombie-Britannique qui a enregistré le taux d'affaires de drogues le plus élevé (544 pour 100 000 habitants). Suivaient la Saskatchewan (351 pour 100 000 habitants) et le Nouveau-Brunswick (343 pour 100 000 habitants). Le taux canadien est de 295 pour 100 000 habitants.

Si le Québec ne fait pas partie des trois provinces où le taux d'affaires était le plus élevé en 2002, il reste que les homicides liés aux drogues sur son territoire ont représenté 29 % du total canadien, soit la proportion la plus élevée parmi les provinces.

## Au moins six pays refusent le poulet canadien

ARIANE KROL

Après le boeuf, voilà que le poulet canadien se voit interdit de séjour dans plusieurs régions du monde. Au moins six pays ont fermé leurs frontières à cause de l'épidémie de grippe aviaire qui a frappé deux poulaillers en Colombie-Britannique la semaine dernière.

« Ce n'est assurément pas une situation qu'on aime, sauf que ce n'est pas ça qui va tout bouleverser la production de poulet. On n'a pas de compagnies très tournées vers les exportations », note Yves Ruel, directeur des politique et du commerce pour les Producteurs de poulet du Canada.

L'industrie exporte environ 15 % de sa production, ce qui représente environ 6,5 % de ses ventes, soit 22 millions de dollars par an.

La Chine, le Japon et la Corée du Sud ont fait une croix sur le poulet du Canada sous toutes ses formes, alors que Singapour ne refuse que certains produits. Le Mexique et Hong Kong se méfient

seulement des volatiles de la Colombie-Britannique, sous toutes leurs formes dans le cas du Mexique, et seulement la viande à Hong Kong.

Le plus gros acheteur de poulet canadien est la Russie, suivi de l'Afrique du Sud, de Cuba, de la Chine et des États-Unis. Quant aux fermiers québécois, ils n'exportent que 8 % de leur production. L'Afrique du Sud et la Russie sont leurs deux plus gros clients, suivis des États-Unis et de la Jamaïque. « Il n'y a pas d'impact, mais je ne vous cacherai pas qu'on suit la situation de très près », commente Bernard More, de la Fédération des producteurs de volaille du Québec.

Une épidémie de grippe aviaire a été diagnostiquée jeudi dernier dans deux poulaillers d'une ferme de la région d'Abbotsford. Quelque 16 000 poules reproductrices ont dû être éliminées.

Le virus responsable est le H7N3, a précisé hier l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). On savait déjà qu'il ne s'agissait pas du redoutable H5N1, qui a in-

fecté des millions de volatiles et tué une vingtaine de personnes en Asie, mais on craignait qu'il puisse s'agir du H7N7. Ce virus, qui s'est développé dans quelques régions américaines récemment, a aussi rendu plusieurs travailleurs agricoles malades en Hollande l'an dernier, causant des gripes et des conjonctivites.

En Colombie-Britannique, cinq employés de la ferme touchée ont signalé des symptômes bénins la semaine dernière. Le Centre pour le contrôle des maladies de cette province a annoncé hier que les tests effectués sur trois d'entre eux n'ont révélé aucune trace du virus de l'influenza A et que les deux autres ont été isolés. L'un d'eux avait eu une conjonctivite la semaine dernière, mais il s'est rétabli.

Des épidémies de H7N3 ont frappé des poulaillers au Pakistan en 1995, ainsi qu'au Chili et en Italie en 2002.

« Il n'existe aucune mention de maladies humaines causées par les virus H7N3 », assure le centre de Colombie-Britannique.

## Édition limitée de l'Altima 2.5S Extra 2004

## SUPERBES LIGNES.

1000\$

D'OPTIONS SANS FRAIS\*

- Jantes en alliage de 16 po
- Siège du conducteur à 8 réglages électriques
- Commandes audio montées sur le volant
- Ordinateur de bord et affichage de la température extérieure
- Commande du volume variant avec la vitesse
- Dispositif antivol
- Volant de direction gainé cuir



**Altima 3.5 SE**  
RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE  
**MOTEUR À DACT 245 CHEVAUX PRIMÉ**  
PAR LA PRESSE AUTOMOBILE



LOCATION À PARTIR DE

279\$ PAR MOIS†

Comptant initial de 2 950\$  
(transport et préparation compris)0\$ de dépôt de sécurité  
À LA LOCATION\*\*

PRIX À L'ACHAT

23 495\$\*\*

- Moteur 2,5 litres de 175 chevaux
- Boîte de vitesses automatique à 4 rapports
- Climatiseur
- Lève-glaces et verrouillage des portières électriques
- Freins à disque aux quatre roues
- Rétroviseurs extérieurs à glace dégivrante
- Radio AM/FM 100 watts avec lecteur CD

## Quest 2004 | SUPERBE POUR VOTRE LIGNÉE.

« Meilleur achat » fourgonnettes selon  
*Le Guide de l'auto 2004*

LOCATION À PARTIR DE

379\$ PAR MOIS†

Comptant initial de 3 495\$  
(transport et préparation compris)

PRIX À L'ACHAT

31 395\$\*\*

- Moteur V6 de 240 chevaux
- Boîte de vitesses automatique à 4 rapports
- Siège de la 2e et 3e rangée se repliant à plat
- Régulateur de vitesse
- Système antidémarrage du moteur
- Dispositif ABS et freins à disque aux 4 roues
- Climatisation avant et arrière
- Contrôle de traction
- Système audio AM/FM/CD 150 watts
- 2 coussins gonflables
- Rideaux gonflables (toutes les rangées)
- Sièges avant chauffants
- Ordinateur de bord

www.nissan.ca 1 800 387-0122

OUVERT JUSQU'À 21H LES SOIRS DE SEMAINE

†Location de 48 mois pour l'Altima 2.5 S Extra 2004 avec boîte de vitesses automatique (T4VG74 AE00) et la Quest 3.5 S 2004 avec boîte de vitesses automatique (V6RG74 AA00). Acompte ou échange équivalent de 2 950 \$ pour l'Altima et de 3 495 \$ pour la Quest. Sur approbation du crédit. Limite de 24 000 km par année avec 0,10 \$/km extra. Premier versement et dépôt de sécurité équivalent à un versement mensuel, toutes taxes comprises, requis à la livraison. ††Pour un temps limité, 0 \$ de dépôt de sécurité sur l'Altima 2004. \*L'offre est d'une durée limitée et peut faire l'objet de changement sans préavis. Le 1 000\$ d'options en valeur additionnelle reflète la différence de prix entre la version 2.5 S avec ensemble Agrément et la version 2.5 S Extra. \*\*Prix à l'achat de l'Altima 2.5 S Extra avec boîte de vitesses automatique (T4VG74 AE00) et de la Quest 3.5 S 2004 avec boîte de vitesses automatique (V6RG74 AA00). Assistance routière 24 h. †, ††, \*, \*\*Taxes, immatriculation, assurances, obligations sur pneus neufs, frais d'enregistrement RDPRM et frais du concessionnaire en sus sur toutes les offres de location ou d'achat. Transport et préparation (975 \$ pour l'Altima et 1 035 \$ pour la Quest) non compris dans les offres d'achat. Les offres sont d'une durée limitée et peuvent faire l'objet de changement sans préavis. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix moindre. Offres disponibles seulement chez les concessionnaires participants. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. †Chez les concessionnaires participants. Nissan, le logo Nissan, la signature «Découvrir...» et les noms des modèles Nissan sont des marques de commerce de Nissan.



## LE TOUR DU QUÉBEC

QUÉBEC

### Conciliation aujourd'hui

Une rencontre de conciliation est prévue pour ce matin entre les 1500 chargés de cours de l'Université Laval en grève illimitée depuis hier. Les employés dénoncent leur précarité d'emploi et demandent un rattrapage salarial. Les chargés de cours de l'Université du Québec, en Outaouais et à Rimouski, ont également débrayé pour 24 heures. À peu près 30 % des cours, habituellement donnés par les chargés de cours, ont été annulés à Québec.

Le Soleil

QUÉBEC

### Aucun parti ne veut du député

Après s'être fait montrer la porte du Parti libéral, le député fédéral indépendant de Québec-Est, Jean-Guy Carignan, se voit maintenant écarté par les conservateurs alors qu'il venait tout juste hier d'annoncer ses intentions de briguer l'investiture du parti dans cette même circonscription. « Nous ne sommes pas mal pris au point de penser que M. Carignan est notre sauveur », dit l'un des organisateurs de l'équipe de Stephen Harper, Michel Rivard. Les démêlés de M. Carignan avec le PLC ont débuté après qu'il eut plaidé coupable à une accusation de délit de fuite en 2001.

Le Soleil

GATINEAU

### Les archives de Jean Chrétien

Le gouvernement fédéral a débloqué une première tranche de 240 000 \$ afin de permettre aux Archives nationales, à Gatineau, de procéder au traitement et à l'entreposage des documents personnels de l'ex-premier ministre Jean Chrétien. Une équipe d'experts a mis la main sur des documents couvrant 40 ans de vie politique: 1500 boîtes de documents, 285 000 photographies, 4200 cassettes audio, 1400 cassettes vidéo et quelque 35 gigaoctets de fichiers électroniques ont pris le chemin des boîtes de Gatineau.

Le Droit

SHERBROOKE

### Recours collectif

Un premier pas a été franchi, hier matin, au palais de justice de Sherbrooke, dans le dossier du recours collectif que veut tenter le comité des retraités de Mine Jeffrey, à Asbestos. Selon le comité des retraités, la perte dans les deux caisses de retraite s'élève à 53 millions. Une partie de cette perte provient de la gestion du fonds. C'est cette partie, évaluée à environ 14 millions que le recours collectif vise à récupérer.

La Tribune

QUÉBEC

### Chauffeur distrait

La compagnie de transport Bell-Horizon pestait hier contre les problèmes de signalisation aux abords du poste de contrôle où a eu lieu dimanche l'accident impliquant un de ses autocars. Mais les autorités policières de l'État de New York montrent plutôt du doigt la distraction du chauffeur et la vitesse. Trois des passagers de l'autocar nolisé impliqué dans la collision avec un camion semi-remorque sont demeurés hospitalisés aux États-Unis. Selon la police new-yorkaise, le chauffeur était distrait et n'a pas réalisé que le trafic était au ralenti à l'approche d'un poste de contrôle situé en pente sur l'autoroute 87.

Le Soleil

<b>LOTO QUÉBEC</b> <b>Résultats</b> <small>TVA, le réseau des tirages</small>	
<b>5/49</b> Tirage du 2004-02-23 08 11 12 18 19 26 28 29 31 32 34 37 41 45 48 51 61 62 68 70	<b>Extra</b> Tirage du 2004-02-23 078 8586 NUMÉRO 051233
<small>Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.</small>	
Si vous avez un problème de jeu...	
<b>MISE SUR TOI</b> 1 866 505-RUX	

PONTIAC LA PASSION DE CONDUIRE



PONTIAC VIBE

- PLUS FAIBLE CONSOMMATION D'ESSENCE DE SA CATÉGORIE\*
- SÉCURITÉ 5 ÉTOILES\*\*
- GARANTIE LIMITÉE 5 ANS/100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR SANS FRANCHISE
- CLIMATISEUR
- MIROIRS À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE
- ROUES DE 16 PO EN ALUMINIUM COULÉ
- PHARES ANTIBROUILLARDS
- PRISE DE COURANT DE 115 VOLTS AC DANS LE TABLEAU DE BORD
- LECTEUR CD ET 4 HAUT-PARLEURS

# « MEILLEURE VOITURE COMPACTE »

L'ANNUEL DE L'AUTOMOBILE 2004

Plus de chevaux de série que les Honda Civic, Nissan Sentra, Ford Focus et Toyota Corolla.

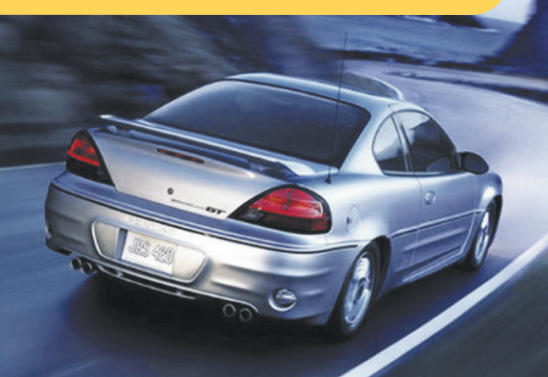


PONTIAC SUNFIRE  
2 et 4 portes

- Moteur Ecotec L4 2,2L de 140 HP
- Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise
- Transmission manuelle 5 vitesses Getrag
- Banquette arrière repliable divisée 60/40
- Phares antibrouillards

10 998 \$  
à l'achat\*\*

La voiture la plus vendue de sa catégorie en 2003.\*



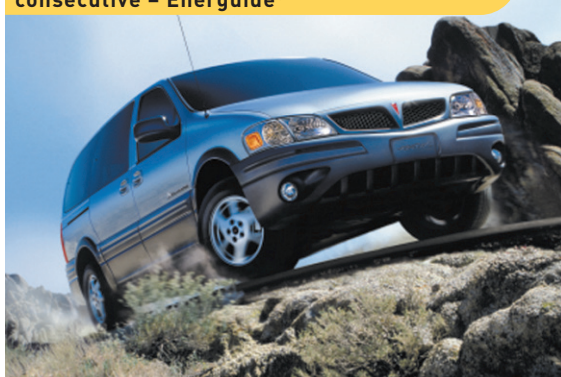
PONTIAC GRAND AM  
4 portes

- Moteur ECOTEC DACT 4 cyl. d'aluminium 2,2L de 140 HP
- Transmission manuelle 5 vitesses Getrag
- Climatiseur
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD
- Portes et ouvre-coffre à commandes électriques

198 \$/mois\*\*\*  
terme de 48 mois à la location

OU 0% FINANCEMENT À L'ACHAT\*

Plus faible consommation d'essence de sa catégorie pour une cinquième année consécutive - Energuide\*



PONTIAC MONTANA

- Sécurité 5 étoiles\*\*
- Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise
- Transmission automatique électronique 4 vitesses
- Climatiseur et lecteur CD
- Portes, vitres et rétroviseurs chauffants à commandes électriques
- Têledéverrouillage

258 \$/mois\*\*\*  
terme de 48 mois à la location

OU 0% FINANCEMENT À L'ACHAT\*

L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2004 en stock suivants: Vibe (2SL26/R7A), Sunfire (2JB69/R7A ou 2JB37/R7A), Grand Am (2NE69/R7C) et Montana (2UN16/R7A). Photos à titre indicatif seulement. Certaines des caractéristiques illustrées sont offertes en option, pour un coût additionnel. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. \*À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial ou échange équivalent: Vibe (3214 \$), Grand Am (2780 \$) et Montana (2999 \$). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 c du km après 80 000 km. \*Première mensualité et dépôt de sécurité (Vibe: 300 \$) exigibles à la livraison. \*\*Dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. Première mensualité exigible à la livraison. \*\*À l'achat, préparation incluse. Transport (900 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. \*Taux de financement à l'achat de 0% pour des termes allant jusqu'à 48 mois. \*Basé sur les ventes canadiennes de janvier à décembre 2003 pour la catégorie petites intermédiaires. \*Données publiées par le ministère des Ressources naturelles du Canada dans le Guide de consommation de carburant 2004. \*\*Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager du siège avant lors des tests d'impacts frontaux (Vibe), pour le conducteur lors des tests d'impacts latéraux (Montana). Tests effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.



Le Grand Journal  
16 h 30  
Avec JEAN-LUC MONGRAIN

Flash  
18 h 30  
Le 11<sup>e</sup> gala des  
Screen Actors Guild Awards

CINEMA  
Espoir retrouvé  
20 h  
Avec Sandra Bullock  
et Gena Rowlands

Ce soir  
TQS  
.ca

Un réseau COGECO

EN PARTENARIAT AVEC Bell Globemedia

# MONTRÉAL PLUS

## Les universités font la cour aux cégépiens

Blitz publicitaire à quelques jours de la clôture des inscriptions

MARIE ALLARD

Les usagers de la ligne verte du métro n'ont pas la berline. Pour la première fois, il y a une publicité sur... le devant des wagons. « On vous ouvre la voie », dit le message payé par l'Université de Montréal.

À moins d'une semaine de la date limite des inscriptions aux études supérieures — le 1<sup>er</sup> mars — les universités rivalisent d'imagination pour séduire les cégépiens. « L'innovation, c'est extrêmement payant, confirme Hugues Choquette, responsable de la campagne de l'Université de Montréal chez Cossette Communication. Avec ces publicités, on gagne en notoriété et en capital de sympathie. »

Le nombre d'étudiants augmente lui aussi. « Depuis que nous faisons de la publicité dans le métro (en 2000), la croissance des effectifs est de l'ordre de 5 % par année », indique Bernard Motulsky, directeur des communications et du recrutement à l'Université de Montréal.

Cette année, l'institution consacre 100 000 \$ à la campagne, ce qui permet de décorer une trentaine de wagons. Des panneaux portant la mention « Ne regardez pas passer le train » sont également présents dans les 18 stations les plus fréquentées par les jeunes.

« On cible les stations telles que Berri-UQAM ou Guy-Concordia, puisqu'on y trouve des étudiants, précise M. Choquette. Il ne faut pas se le cacher : la rivalité existe dans le milieu universitaire ! »

L'Université Laval n'est pas en reste, puisqu'elle a ses propres affi-



« On vous ouvre la voie », dit la publicité de l'Université de Montréal, apposée pour la première fois sur le devant des wagons de métro.

PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE

ches dans le métro. « Nous sommes une heureuse alternative pour les jeunes de la ceinture de Montréal », fait valoir Diane Lachapelle, vice-rectrice au développement de l'établissement de Québec.

Même si l'Université Laval ne compte que 4 % d'étudiants originaires de la métropole, le jeu en vaut la chandelle, estime M<sup>me</sup> Lachapelle. « Le financement des uni-

versités dépend des contingents », rappelle-t-elle.

Nicolas Brisson, président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), n'est pas du même avis. « Les ressources allouées aux universités doivent aller à l'embauche des professeurs, aux bibliothèques ou aux infrastructures, pas à la publicité, indique-t-il. La course à la clientèle est malsaine. Nous deman-

dens que la Loi sur les établissements universitaires soit renforcée, pour que les universités rendent compte de leur gestion des fonds publics. »

En attendant, les publicités se multiplient. Rusée, l'Université de Sherbrooke a fait apposer son nom à celui de la station Longueuil, contre une contribution de 100 000 \$ à la Société de transport de Montréal.

L'Université de la Saskatchewan a réussi un encore plus beau coup. En décembre, une photo de l'ex-Spice Girls Victoria Beckham portant un chandail de cette université a été publiée dans le magazine britannique *Hello*. Depuis, la demande pour les vêtements portant la griffe de l'institution est telle qu'il a fallu en commander de nouvelles caisses !

## TVA condamné à payer 425 000 \$

La Cour blâme J.E. pour avoir coulé un homme et son organisme

CHRISTIANE DESJARDINS

La Cour supérieure vient de condamner TVA et feu Gaétan Girouard à payer 225 000 \$ avec intérêts à Gilles Cédillot, qui a vu l'organisme à but non lucratif qu'il dirigeait périliter après des reportages dévastateurs de J.E.

Dans ce dossier, le juge Claude Champagne estime qu'en plus de diffuser des faussetés et des inexactitudes, TVA a eu recours au sensationnalisme et n'a pas respecté son propre code de déontologie et sa politique d'information.

L'affaire remonte à 1993, tout au

début de J.E., émission diffusée sur le réseau TVA et qui s'emploie à dénoncer les fraudes. Gaétan Girouard, alors animateur-vedette de cette émission avec Jocelyne Cazin, réalise trois reportages au style dénonciateur sur la Croix brisée du Québec, et son directeur général, Gilles Cédillot. Ce dernier, amputé des deux jambes depuis un accident d'automobile survenu en 1975, avait réussi à se faire une vie et un salaire avec ce travail. La Croix brisée du Québec, que Cédillot a contribué à fonder, amassait des fonds pour aider les amputés et permettait aussi à des amputés de

se faire un revenu, en vendant des porte-clés et autres babioles dans les centres commerciaux. Au fil des années, les revenus générés par l'organisme ont augmenté considérablement, si bien qu'en 1993, ils étaient de 840 000 \$.

Mais voilà qu'à la fin 1993, arrive J.E. Au cours de trois reportages diffusés en novembre et décembre 1993 et février 1994, Girouard insinue que la Croix brisée est une fraude, que les administrateurs s'en mettent plein les poches, que la police enquête, que la Ville de Montréal a un dossier très épais sur cet organisme, que Cédillot s'est payé

une maison en République dominicaine et qu'il joue à Blue Bonnets. Dans le pur style J.E. la caméra traque les « fautifs », qui tentent de s'esquiver ou ne savent que répondre à l'avalanche de questions. D'anciens employés ou détracteurs de l'organisme témoignent à visage couvert, disant craindre pour leur sécurité...

En visionnant les reportages en question, le juge estime que Girouard a utilisé la technique d'entrevue « d'embuscade » à l'égard de Cédillot pour le faire mal paraître, alors que ses détracteurs avaient tout le loisir de s'exprimer

et qu'on leur accordait beaucoup de crédibilité. De plus, plusieurs des affirmations étaient fausses ou inexactes.

Après la diffusion des reportages, la Croix brisée a perdu son statut d'organisme à but non lucratif et a presque cessé d'exister. Cédillot, qui avait peu d'instruction, a pour sa part été réduit à vivre d'aide sociale et à mendier. Outre les dépens, le juge condamne TVA à payer 50 000 \$ en dommages à la Croix brisée et 225 000 \$ à Cédillot. Au total, avec les intérêts accumulés, la somme frise les 425 000 \$. Selon l'avocat de Cédillot, M<sup>e</sup> Gontran Chamard, c'est la première fois que TVA est condamné à payer pour l'émission J.E. La poursuite a été instituée en 1995 contre TVA et son animateur Gaétan Girouard. Rappelons que celui-ci s'est enlevé la vie en 1999.

# Ceci va changer votre façon de voir l'Amérique



.com

profiter de nos bas tarifs partout au Canada et aux États-Unis!

Air Canada est maintenant le chef de file des bas tarifs aller simple pour pratiquement toutes les grandes villes canadiennes et américaines.

Visitez notre site et choisissez parmi notre gamme de six options de tarifs qui répondent parfaitement à votre style de voyageur, de nos très populaires bas tarifs Tango aller simple jusqu'à nos tarifs classe Affaires. Réservations simplifiées, voyages facilités et toujours nos plus bas tarifs: seulement sur aircanada.com. | Plus de choix, plus de flexibilité et davantage.

Tarifs Web Tango aller simple au départ de Montréal à partir de:

72\$  
HALIFAX

89\$  
TORONTO

159\$  
CALGARY  
EDMONTON

159\$  
REGINA  
SASKATOON

189\$  
VANCOUVER

139\$  
FORT LAUDERDALE  
MIAMI/TAMPA

139\$  
NEWARK

159\$  
BOSTON  
NEW YORK

178\$  
LAS VEGAS

269\$  
LOS ANGELES  
SAN FRANCISCO/SEATTLE

Le supplément des frais de carburant est maintenant inclus dans tous nos tarifs pour les vols au pays.

Réservez sur aircanada.com et obtenez un mille Aéroplan<sup>MD</sup> supplémentaire pour chaque tranche de trois dollars dépensés pour vos voyages au Canada et aux États-Unis. Ou téléphonez à votre agent de voyages.

aircanada.com  
.com c'est pas cher



## Ski de printemps au centre-ville



PHOTO PIERRE McCANN, LA PRESSE

Sous un soleil radieux, hier, Montréal avait des airs de printemps. Les conditions de neige sont néanmoins toujours excellentes, même au centre-ville. Jean-Sébastien Lesieur en a d'ailleurs profité pour faire une promenade à ski et admirer le paysage urbain, au pied du mont Royal.

## Des remorqueurs survoltés

SÉBASTIEN RODRIGUE

La Ville de Montréal a décidé de lever l'interdiction du survoltage pour les chauffeurs de taxi de la métropole, ce qui a entraîné une manifestation spontanée de colère de plusieurs dizaines de remorqueurs devant l'hôtel de ville, hier midi.

Le conseil municipal doit adopter au cours de la séance de cette semaine une motion prévoyant la suspension de cette interdiction jusqu'au 31 mars. D'ici là, l'administration municipale espère s'entendre avec les représentants des deux industries à propos du survoltage.

Lors de la dernière vague de froid, le nouveau règlement avait fait pester bien des automobilistes qui avaient alors appris que les chauffeurs de taxi ne pouvaient plus faire le survoltage d'une voiture.

Les associations de chauffeurs de taxi avaient protesté en décembre dernier contre leur exclusion des consultations précédant l'adoption de la nouvelle réglementation. Avant l'adoption de ce règlement en juin 2003, les chauffeurs de taxi ont toujours fait des survoltages en échange d'une rémunération.

Or, le nouveau règlement prévoit que seuls les détenteurs d'un permis délivré par le Bureau du taxi et du dépannage allaient pouvoir offrir des services comme le démarrage, le déverrouillage, l'approvisionnement ou le survoltage de voitures. Les titulaires de permis doivent également détenir un équipement complet (feu jaune pivotant, coffre à outils, vêtement avec bandes réfléchissantes et système d'approvisionnement de carburant) que les chauffeurs de taxi n'ont pas en leur possession.

La volte-face de l'administration a vraisemblablement déçu les remorqueurs qui ont brièvement manifesté devant l'hôtel de ville sur la rue Notre-Dame Est.

## EN BREF

### Parapets pour le pont Yule

Par mesure de sécurité et pour éviter une autre tragédie, des employés du ministère des Transports ont procédé vendredi dernier à l'installation de parapets de béton amovibles sur les deux côtés du pont Yule (route

112) reliant les municipalités de Chambly et de Richelieu, en Montérégie. C'est à cet endroit précis que Pauline Lalonde, 46 ans, de Saint-Luc, a perdu la vie le 26 janvier après que sa camionnette hors contrôle eut défoncé le garde-fou du pont pour ensuite faire un plongeon fatal dans les eaux glacées de la rivière Richelieu.

### Agression au couteau

Un individu luttait toujours pour sa survie, hier, dans un centre hospitalier de Montréal, après avoir été victime d'une sauvage agres-

sion à coups de couteau. L'homme de 56 ans a été poignardé à maintes reprises au thorax au terme d'une dispute survenue vers 1h30 dans la nuit de dimanche à lundi à l'intérieur d'un appartement situé au 10 650, rue Gariépy, à Montréal-Nord. Malgré la gravité de ses blessures, la victime a réussi à échapper à son assaillant pour aller se réfugier dans un autre logement, où elle a été secourue par des techniciens d'Urgences Santé. Les policiers du SPVM ont interpellé quelques minutes plus tard deux hommes qui auraient été témoins de cette tentative de meurtre et en auraient relâché un.

**LA CONDUITE HIVERNALE ? Y'A PAS DE QUOI EN FAIRE UNE MONTAGE.**

TOUT LE MONDE EST SUR UN PIED D'ÉGALITÉ CET HIVER, GRÂCE À NOS VÉHICULES ROBUSTES ET À NOS AUBAINES INCROYABLES. LA XC70 CROSS COUNTRY ET LA XC90 (DÉJÀ PRIMÉE) DE VOLVO SONT ÉQUIPÉES DU SYSTÈME DE TRACTION INTÉGRALE LE PLUS INTELLIGENT ET LE MOINS GOURMAND EN ESSENCE SUR LE MARCHÉ. AINSI QUE DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ QUI ONT FAIT LA RÉPUTATION DE VOLVO, ET VOUS SONT OFFERTES À DES TAUX DE CRÉDIT-BAIL EXCEPTIONNELS, NOTAMMENT 3,8 % POUR UN TERME DE 36 MOIS. À LA MONTAGNE OU EN PLAINE, JUSQU'OUÛ LE CHEMIN DE LA TRACTION INTÉGRALE VOUS MÈNERA-T-IL?

**AWD**

**VOLVO**  
pour la vie



**XC70 AWD 2004**  
DE PLUS, OBTENEZ 1 000 \$ D'ACCESSOIRES GRATUITEMENT\*

**FRANKE VOLVO**  
180, rue Principale  
Sainte-Agathe (819) 326-4775

**UPTOWN VOLVO**  
4900, rue Paré  
Montréal (514) 737-6666

BIEN ÉQUIPÉE À PARTIR DE  
**598 \$**  
/MOIS, 36 MOIS  
TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL : 3,8 %

**JOHN SCOTTI AUTO LTÉE**  
4315, boul. Métropolitain Est  
Saint-Léonard (514) 725-9394

**VOLVO DE BROSSARD**  
9405, boul. Taschereau  
Brossard (450) 659-6688



**XC90 AWD 2004**  
DE PLUS, OBTENEZ 1 000 \$ D'ACCESSOIRES GRATUITEMENT\*

**AUTOMOBILES CHICOINE INC.**  
855, rue Johnson, Saint-Hyacinthe  
(450) 771-2305

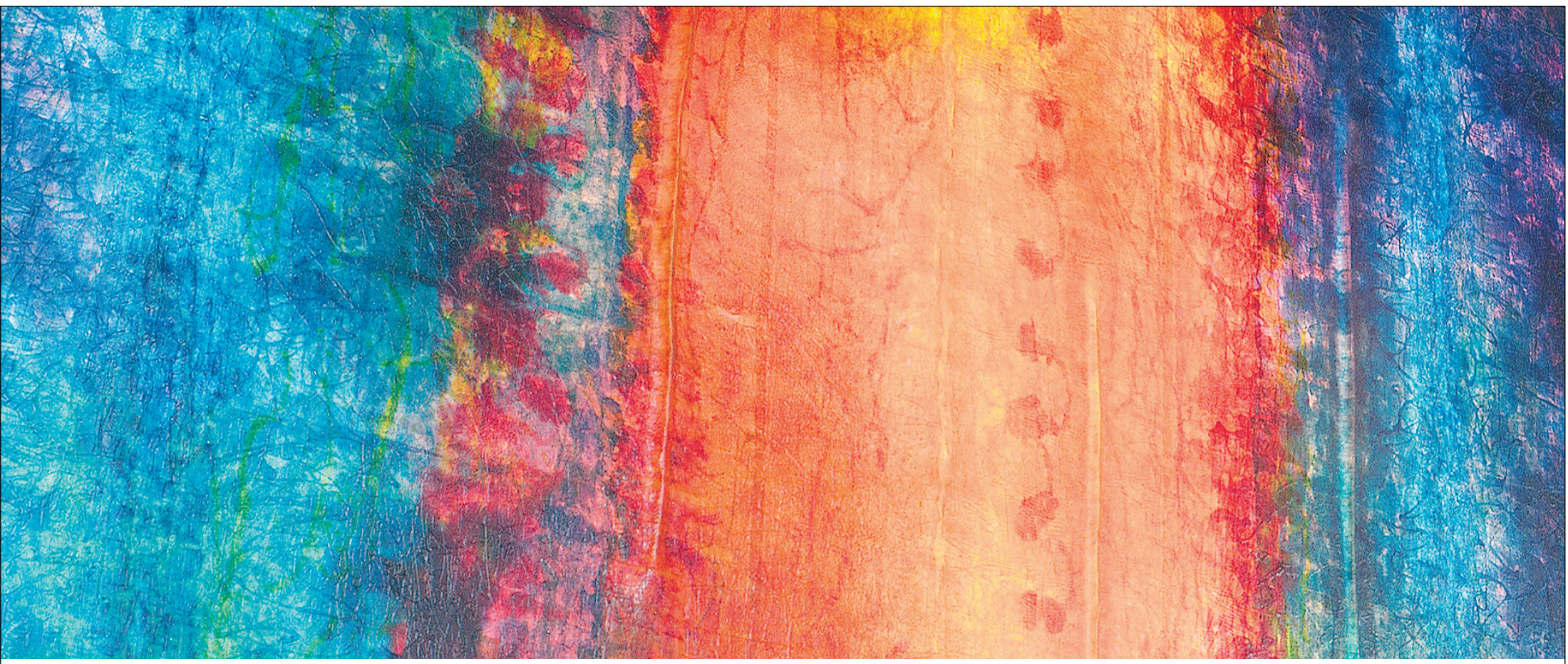
**VOLVO LAVAL**  
2350, boul. Chomedey  
Laval (450) 682-3336

BIEN ÉQUIPÉE À PARTIR DE  
**648 \$**  
/MOIS, 36 MOIS  
TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL : 4,8 %

**VOLVO POINTE-CLAIRE**  
15, Auto Plaza, Pointe-Claire  
(514) 630-3666

3205840A

\* Le PDSF d'une XC70/XC90 2.5T AWD 2004 est de 49 495 \$/54 995 \$. Promotion d'une durée limitée offerte aux clients admissibles seulement par les concessionnaires Volvo participants et les Services financiers d'Automobiles Volvo du Canada, sur approbation du crédit. Exemple de crédit-bail pour une XC70/XC90 2.5T AWD 2004 (incluant les frais de transport et de livraison de 1 275 \$) : 597,83 \$/647,93 \$ par mois, bail de 36 mois, acompte de 3 425 \$/5 465 \$. Total des mensualités : 21 521,88 \$/23 325,48 \$. Valeur de rachat en fin de bail : 30 222 \$/33 522 \$. Les mensualités peuvent varier selon les équipements optionnels choisis. Première mensualité et dépôt de garantie remboursable de 700 \$/0 \$ (bail de 36 mois seulement) dus à la signature du bail. Allocation de 20 000 km par an (0,16 \$ par km supplémentaire). Taux d'intérêt annuel : 3,8 %/4,8 %. Taxes, immatriculation, assurance, inscription au RDPRM et frais d'administration en sus. Le concessionnaire peut vendre/louer à un prix inférieur. \*L'offre relative aux accessoires s'applique à la XC70/XC90 AWD 2004 et vise uniquement les accessoires installés par le concessionnaire, d'une valeur de 1 000 \$ (incluant l'installation). Elle prend fin le 31 mars 2004. Votre concessionnaire vous donnera tous les détails. © 2004 Automobiles Volvo du Canada Ltée. « Volvo pour la vie » est une marque déposée utilisée sous licence par Automobiles Volvo du Canada Ltée. Pensez à toujours boucler votre ceinture de sécurité. Visitez le site www.volvocanada.com.



## Une nuit blanche haute en couleurs.

Dans le cadre du Festival MONTRÉAL EN LUMIÈRE, Hydro-Québec vous invite à participer gratuitement à sa «Nuit blanche» mettant en vedette la murale de l'artiste Jean-Paul Mousseau. Vivez pleinement l'expérience de cette création unique au monde et découvrez en exclusivité l'imposante mécanique architecturale de cette œuvre.

**Dans la nuit du samedi 28 février au dimanche 29 février, de 18h à 5h du matin**, faites toute la lumière sur l'héritage culturel légué par ce grand artiste québécois. Siège social d'Hydro-Québec, 75, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal.

www.hydroquebec.com/comprendre/mousseau



# MONTRÉAL PLUS

## EN BREF

### Robert Gillet: jury formé

Un jury composé de six femmes et d'autant d'hommes a été constitué hier pour le procès de Robert Gillet, au terme d'un long processus de sélection qui fut compliqué, au dire même du juge. Ce n'est que sur le coup de 18 h, que l'on a complété le

choix des 12 jurés, en plus de deux suppléants, qui seront appelés à juger l'ex-animateur de radio. Parmi eux, des étudiants, des travailleurs et des retraités. Pas moins de 200 candidats avaient été convoqués pour cet exercice, première étape dans ce premier procès de 10 présumés clients du réseau de prostitution juvénile de Québec à être jugés à Montréal. Les membres du jury commenceront à siéger dans ce procès lundi. PC

### 50 millions pour les nids-de-poule

Le responsable des finances au comité exécutif de la Ville de Montréal, Frank Zampino, a confirmé hier au conseil municipal que l'administration dépensera 50 millions pour la réfection des principales rues dès cet été. Au départ, le programme triennal d'immobilisation prévoyait des investissements de sept millions pour le réseau artériel, c'est-à-dire les principales rues

de la métropole. M. Zampino a donc déposé hier soir une motion de règlement d'emprunt de 50 millions que la Ville compte adopter au cours de sa prochaine réunion afin de lancer une série d'appels d'offres dès le printemps. Afin d'investir cette somme, l'administration municipale a choisi de repousser d'autres projets. Cette décision survient au moment où la chaussée se trouve dans un état lamentable cet hiver avec une explosion du nombre de nids-de-poule.

### Remboursement de la TPS: aucun effet sur les taxes

Le congé de paiement de TPS offert aux municipalités par le gouvernement fédéral n'aura pas d'effet sur l'avis d'imposition des Montréalais. En décembre dernier, l'administration municipale avait justifié des hausses de taxe de 1,8 % dans son budget 2004 par un manque à gagner dans le contrat de ville signé avec Québec. L'opposition officielle a donc demandé hier soir à l'administration municipale si l'exonération de TPS estimée à 30 millions pouvait servir à limiter les hausses de taxes. Le responsable des finances au comité exécutif de la Ville de Montréal, Frank Zampino, a répliqué que cet argent n'était pas disponible sur-le-champ et qu'une bonne portion des économies allaient se faire à même les budgets des arrondissements.



**Alepin**  
PRÊT À PORTER  
HOMME

**VENTE DE FERMETURE**

Département homme seulement

Hâtez-vous pour un meilleur choix

15, rue Turgeon, Sainte-Thérèse  
435-3200

**De Nouveaux Cheveux, Naturellement**

Résultats visibles dans les 3 mois\*

- ✓ Pas de transplantation
- ✓ Pas de chirurgie
- ✓ Pas de postiche
- ✓ Pas d'attrape
- ✓ Pas de mèche
- ✓ Pas de médicament
- ✓ Pas d'effet secondaire
- ✓ Pas de souci
- ✓ Pas de fusion
- ✓ Pas de douleur

Consultation gratuite (514) 905-0579  
Commande postale offerte \* Pas de paiement avant 2004  
bioscor@canada.com

**Clinique Bioscor Int'l De Cheveux Et Peau**  
615, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 1170 Montréal, Québec H3A 1P5  
Horaire : mardi au samedi, 10 h à 18 h  
\* Résultat variable

Après 3 mois

Avant

Problème d'acné? Problème de peau? **Lalisse** Sérums aux herbes

Résultats en **3 jours!**

Dites adieu à:  
l'acné persistant, aux comédons, aux démangeaisons, aux pores bloqués, aux taches, etc.

LE WEEK-END TOUTE LA SEMAINE!

**ACTUEL** magazine

Tous les vendredis dans LA PRESSE

**ÉVASION AU CŒUR DU VIEUX-QUÉBEC**

FORFAIT ÉVASION

- 2 nuits à l'hôtel pour 2 personnes
- Petits déjeuners américains pour 2 personnes les 2 jours
- 1 dîner/table d'hôte à «La Table du Manoir» pour 2 personnes
- Frais de service

À PARTIR DE **295\$** POUR 2 PERSONNES POUR 2 NUITS

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU SPA DU MANOIR!

44, côte du Palais, Vieux-Québec (Qc) G1R 4H8  
Tél.: 418.692.1030 Fax: 418.692.3822  
Courriel: admin@manoir-victoria.com

VALIDE JUSQU'AU 30 AVRIL 2004 [www.manoir-victoria.com](http://www.manoir-victoria.com) 1 800 463.6283

HOTEL MANOIR VICTORIA

# ON NE CHOISIT PAS SON PASSÉ MAIS ON PEUT CHOISIR SON REER



Et choisir de racheter dès la première année\*

## CPG OPTION GARANTIE

**800%** RACHETABLE AUX DATES D'ANNIVERSAIRE LA 5<sup>e</sup> ANNÉE

1<sup>re</sup> année: 2,00%\*\*  
2<sup>e</sup> année: 2,10%\*\*  
3<sup>e</sup> année: 2,30%\*\*  
4<sup>e</sup> année: 2,50%\*\*  
5<sup>e</sup> année: 8,00%\*\*

Pour déterminer l'option REER qui vous convient, rencontrez un conseiller de la Banque Laurentienne ou composez le 1 877 BLC-REER.



**BANQUE LAURENTIENNE**

OSEZ

[www.banquelaurentienne.com/REER](http://www.banquelaurentienne.com/REER)

**Aéroplan**

**1000 milles Aéroplan<sup>MD</sup> par séjour**

• Petit déjeuner continental ou 5\$ de rabais au restaurant†

• 15\* nuitée gratuite

• Accès Internet haute vitesse\*\*

• Et autres avantages†

Nuit et petit déjeuner À partir de **75\$\***

**GOVERNEUR HÔTELS**

1-888-910-1111 [www.gouverneur.com](http://www.gouverneur.com)

Montréal (Place Dupuis) • Montréal (Île Charron) • Québec (Sainte-Foy) • Trois-Rivières • Sherbrooke • Saint-Georges • Chicoutimi • Rimouski • Sept-Îles • Rouyn-Noranda • Shawinigan • Saint-Jean-sur-Richelieu

**CORRECTION DE LA VUE AU LASER**

**Expérience**  
À travers le Canada, les chirurgiens de LASIK MD ont performé plus de 100 000 corrections de la vue au laser au LASIK, plus que tout autre groupe de chirurgiens.

**Technologie**  
Nous offrons des équipements perfectionnés et à la fine pointe de la technologie, incluant le Zyoptix de Bausch & Lomb.

**Résultats**  
La majorité de nos patients bénéficient d'une vision 20/20 après la chirurgie.

**FINANCEMENT DISPONIBLE**

Nos frais incluent l'examen pré-opératoire, le traitement au LASIK et les suivis post-opératoires.

\*Se termine le 31 mars 2004. Certaines conditions s'appliquent. Le prix peut varier selon votre prescription. Applicable sur une chirurgie des deux yeux. Informez-vous sur notre politique de prix garanti.

À partir de **490\$** /oeil\*

**LASIK MD VISION**

**(514) 845-1515**

[www.lasikmd.com](http://www.lasikmd.com) 1250 boul. René-Lévesque Ouest, Niveau MD

Montréal • Ottawa • Toronto • Mississauga • Niagara Falls • Calgary

1-866-366-2020 • Métro Bonaventure

\*Rachetable sans pénalité aux dates d'anniversaire dès la première année. En cas de rachat avant terme, les intérêts sont calculés en fonction du taux en vigueur chaque année. \*\*Taux moyen sur 5 ans de 3,355%. Terme de 5 ans. Taux en vigueur au 12 février 2004. Les taux peuvent changer sans préavis.

# Les maires saluent l'approche Martin

LIA LÉVESQUE  
PRESSE CANADIENNE

La rencontre entre le premier ministre Paul Martin et les maires de la Communauté métropolitaine de Montréal a été très stimulante, au dire de M. Martin et des maires de Montréal, Laval et Longueuil.

Au cours d'une conférence de presse hier en fin d'après-midi, le maire de Longueuil, Jacques Olivier, s'est montré élogieux après avoir rencontré le premier ministre du Canada.

« Il n'y a rien de surprenant de voir qu'un premier ministre du Canada décide de rencontrer des gens qui représentent 3,5 millions de la population, 70 % de l'économie québécoise et de faire avancer les choses. Ce qui est surprenant, c'est qu'on a un premier ministre qui a décidé de révolutionner les rencontres entre les maires et de dire que, pour une fois, nous allons être des partenaires. Ça, c'est révolutionnaire », a-t-il dit.

Le premier ministre Martin, présent aux côtés des maires Gérard Tremblay (Montréal), Gilles Vaillancourt (Laval) et Olivier (Longueuil), a dit comprendre « très bien » les grandes responsabilités de ces maires qui veulent pouvoir planifier à plus long terme leur développement et connaître les fonds dont ils peuvent disposer.

« On veut s'asseoir avec les villes pour tra-

vailer ensemble », a dit le premier ministre Martin.

Le maire de Montréal, Gérard Tremblay, s'est dit las que les villes soient « vues comme des quêteux ou toujours en demande », alors qu'elles ont de grands besoins, notamment en matière de renouvellement des infrastructures.

Les villes, a laissé entendre M. Tremblay, se sentent prises entre l'arbre et l'écorce. « Nous voulons être reconnues comme des partenaires et, surtout, ne pas discuter de choses constitutionnelles. »

Les rumeurs voulant qu'Ottawa soit prêt à aider directement les villes ont déjà fait sursauter le gouvernement du Québec, qui a, dans le passé, rappelé son champ de compétence en matière municipale.

Le maire de Montréal a applaudi à cette rencontre avec M. Martin, qui devait selon lui servir à changer les mentalités.

« On ne peut pas continuer à se battre pour la même pointe de tarte, car la tarte est trop petite pour satisfaire tous les besoins des Canadiens, des Québécois et des Montréalais », a-t-il déclaré en anglais.

Il s'est félicité d'avoir été reconnu comme partenaire par le premier ministre Martin « pour la première fois de l'histoire du Canada », notamment grâce à l'annonce faite dans le discours du Trône, plus tôt ce mois-ci, voulant que les villes bénéficient désormais d'un remboursement complet de la taxe sur les produits et services (TPS) qu'elles paient sur leurs achats.

## Des murs antibruit pour l'autoroute 20



PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE ©

Le député de Marquette, François Quimet (à gauche), et le maire de l'arrondissement de Lachine, Claude Dauphin (à droite), se sont joints au ministre des Transports, Yvon Marcoux, pour lancer hier les études d'avant-projet pour la construction de murs antibruit le long de l'autoroute 20 dans l'arrondissement de Lachine. Plus de 25,5 millions de dollars ont été prévus par le Ministère et la Ville de Montréal afin de remédier au problème, qui mine la qualité de vie des résidents du secteur depuis plusieurs années. Les travaux devraient débuter au plus tard au printemps 2005 et prendre fin en 2007.

De père  
de famille  
à célibataire  
en 0,4 sec.

### Boîte automatique 5 vitesses avec commande de sélection

Retrouvez votre pleine liberté avec la fonction manuelle qui permet de changer les vitesses du bout des doigts, sans embrayage, et de repasser en mode automatique en une fraction de seconde. Une caractéristique qui n'a pas déplu à Richard Russell de *Carguide*:

« Il possède tout ce qu'il y a de meilleur et offre un réel plaisir à conduire vite et sans ménagement »



À partir de  
**498 \$** /mois\*  
Location 48 mois

**50 998 \$** \*\*  
à l'achat

OnStar

TOUJOURS LÀ. TOUJOURS PRÊT.

**Privilèges offerts en exclusivité à tous les propriétaires Cadillac :**  
Garantie limitée et programme d'entretien prescrit sans frais de 4 ans ou 80 000 km, service de communication et d'assistance OnStar intégré au véhicule avec un plan de services d'orientation et dépannage pour un an, le dépannage routier 24-heures et le transport de dépannage.

	MENSUALITÉ*	COMPTANT (ou échange équivalent)
Location 48 mois	588 \$ 685 \$	4 198 \$ 0 \$



**CADILLAC SRX**  
NOUVELLE RACE

# MONDE

## Le conflit israélo-palestinien se déplace à La Haye



ISABELLE HACHEY  
À LONDRES

Pour les uns, c'est une « barrière antiterroriste » destinée à protéger les Israéliens d'attentats meurtriers. Pour les autres, c'est un « mur de l'apartheid » qui ne fait qu'ajouter aux souffrances des Palestiniens. Comme toujours, les positions sont inconciliables, coulées dans le béton. Mais cette fois, un tribunal est appelé à trancher le litige, une première dans la triste histoire du Proche-Orient.

C'est ainsi que le conflit israélo-palestinien s'est transporté hier à La Haye, où les Palestiniens et leurs alliés ont demandé à la Cour internationale de justice (CIJ) de déclarer illégale l'édification d'un mur entre Israël et la Cisjordanie. Autour du tribunal, les rues ont été prises d'assaut par des milliers de manifestants des deux camps, déterminés à faire entendre leurs points de vue respectifs.

« Ce mur n'a rien à voir avec la sécurité. Il entérine plutôt l'occupation et annexe de facto de larges portions du territoire palestinien », a dit le délégué palestinien aux Nations unies, Nasser al-Kidwa. Selon lui, la construction d'une barrière de sécurité n'est qu'un prétexte utilisé par Israël pour s'approprier des terres cisjordanaises et saboter l'avènement d'une Palestine indépendante.

Israël maintient que cette barrière est « temporaire » et a pour seul objet de bloquer les incursions des terroristes dans les kibboutz, les colonies et les villes israéliennes. Dimanche encore, un kamikaze s'est fait exploser dans un autobus de Jérusalem en pleine heure de pointe — tuant huit personnes et offrant une nouvelle preuve de l'urgence d'agir pour protéger des vies innocentes.

Arnold Roth, qui a perdu sa fille Malka dans un attentat suicide à Jérusalem, en 2001, était parmi les manifestants qui ont fait le voyage jusqu'à La Haye pour afficher son appui à l'érection du mur. « En tant que père d'un enfant de 15 ans tué de sang-froid par des gens réellement mauvais, je ne suis pas certain qu'on puisse nous dire, à moi et à ma société, quelle est la meilleure façon de protéger nos enfants », a-t-il dit à des journalistes.

Israël a choisi de boycotter les audiences de la CIJ, mais a mis le paquet pour gagner la bataille des relations publiques, à l'extérieur du tribunal. Des manifestants ont eu

droit à des « forfaits-manif » pour se rendre aux Pays-Bas. Des étudiants juifs ont défilé avec les portraits de 927 victimes israéliennes. La carcasse calcinée d'un autobus de Jérusalem a même été transportée par avion à La Haye.

Côté palestinien, la coalition Stop the Wall a financé le voyage de fermiers palestiniens coupés de leurs terres par le mur. « Nous sommes peut-être incapables de transporter jusqu'ici une maison (palestinienne) détruite par un hélicoptère Apache, mais nous savons que la logique est de notre côté. Le mur est illégal », a dit Victor Decurelgo, un porte-parole de la coalition.

En Cisjordanie même, plus de 10 000 manifestants ont protesté contre l'érection du mur, répondant à l'appel lancé par leur leader, Yasser Arafat. « C'est un autre mur de Berlin, visant à avaler 58 % (de la Cisjordanie), à transformer nos villes et villages en ghettos isolés, contrôlés et occupés illégalement par les colonies, et à nous empêcher de créer notre État palestinien », a-t-il dit dans un discours télévisé.

Des troupes israéliennes ont utilisé des bombes lacrymogènes pour empêcher les manifestants de s'approcher trop près de la barrière, dans la région de Jénine, ainsi que pour disperser ceux qui lançaient des pierres, près de Bethléem.

La CIJ est le principal organe judiciaire des Nations unies, fondé il y a un demi-siècle et chargé de trancher les litiges entre États en se fondant sur les conventions et les traités internationaux.

Les Palestiniens espèrent que si la CIJ conclut à l'illégalité du mur, le gouvernement Sharon ordonnera son démantèlement. Le Conseil de sécurité de l'ONU pourrait aussi menacer Israël de sanctions.

Mais les 15 magistrats de la CIJ devront d'abord décider de leur propre compétence à juger de l'affaire. Selon Israël, la dispute est politique et devrait être réglée par des diplomates, non par des juges. En fait, traîner cette affaire devant un tribunal international risque de donner le coup de grâce à la feuille de route, ce plan de paix qui prévoit la création d'un État palestinien en 2005.

Le Canada, les États-Unis et les pays de l'Union européenne (UE) partagent l'avis d'Israël, bien qu'ils aient critiqué le tracé du mur — qui s'enfonçait par endroits à l'intérieur de la Cisjordanie sans respecter la « ligne verte », cette frontière virtuelle établie entre Israël et les territoires occupés après la guerre de 1967.

Transférer la question du mur à un forum juridique « n'aidera en rien à faire avancer le processus politique indispensable à la paix », a souligné l'UE par voie de commu-



Amaryan Orenstein participe à la manifestation antiterroriste organisée hier par le consulat d'Israël, à l'angle de la rue Peel et du boulevard René-Lévesque, à Montréal. Ces manifestants appuient la construction du mur à l'intérieur de la Cisjordanie.

niqué. Le ministre canadien des Affaires étrangères, Bill Graham, a jugé le mois dernier qu'il était « préférable de poursuivre les discussions entre les parties, comme l'a mandaté le Conseil de sécurité ».

L'éventuel verdict de la CIJ ne sera pas rendu avant plusieurs mois, voire une année entière. D'ici là, Is-

raël poursuivra la construction de sa barrière à haute sécurité de 700 kilomètres (dont le quart est aujourd'hui complétée), au risque de couper des dizaines de milliers de Palestiniens de leurs familles, de leurs écoles et cliniques, de leurs terres ou de leurs lieux de travail.

La construction du mur à l'intérieur de la Cisjordanie viole le

droit humanitaire international, selon un rapport publié hier par Human Rights Watch. « Israël a le droit et le devoir de protéger ses citoyens d'une attaque, mais ne doit pas utiliser des moyens qui entraînent la punition de communautés entières », a dit Joe Stork, directeur régional de l'organisme américain.

## Irak: attentat meurtrier à Kirkuk

### Rumsfeld était à Bagdad, pour des entretiens avec la coalition

MARWAN IBRAHIM  
AGENCE FRANCE-PRESSE

KIRKUK (Irak) — Un nouvel attentat suicide a frappé la police à Kirkuk, faisant de février le mois le plus sanglant dans les rangs des forces de l'ordre irakiennes, alors que le secrétaire américain à la Défense Donald Rumsfeld entamait à Bagdad des entretiens avec la coalition.

Sept policiers ont été tués, outre les deux kamikazes, et 46 autres personnes ont été blessées dans l'attentat suicide qui a visé hier le commissariat de police d'un quartier kurde de Kirkuk, dans le nord de l'Irak.

« Neuf personnes ont été tuées dans l'attentat : sept policiers et les deux kamikazes. Le nombre des blessés s'élève à 46, dont 35 policiers et 11 civils », a indiqué le chef de la police de Kirkuk, le général Tourhane Youssef. « Deux fillettes de 9 et 11 ans figurent parmi les blessés », a-t-il précisé.

L'explosion, survenue dans le quartier de Rahimawa, s'est pro-

duite à 8 h 30 au moment de la relève des équipes, selon le chef du commissariat, le colonel Adel Zaïn Al-Abadin Ibrahim.

#### L'oeuvre de deux kamikazes

Deux kamikazes ont foncé sur le commissariat à bord d'une voiture blanche de type Oldsmobile, la faisant exploser, avait indiqué plus tôt le sergent de police Mohammad Mortada. La voiture était bourrée de 50 kg de TNT, mélangé à des clous.

Kirkuk, où vivent Arabes, Kurdes et turcomans, est quotidiennement le théâtre d'attaques contre la police et les forces paramilitaires irakiennes, qui travaillent en collaboration avec les forces américaines.

Au moins 250 Irakiens ont été tués dans des attaques depuis le début du mois pour la plupart des policiers, faisant de février le mois le plus meurtrier depuis la chute du régime de Saddam Hussein en avril 2003, selon un chiffre fourni par le ministère irakien de l'Intérieur. Alors que l'attentat venait de se produire à Kirkuk,

M. Rumsfeld est arrivé à Bagdad pour des entretiens avec les responsables de la coalition occupant l'Irak.

M. Rumsfeld, qui arrivait du Koweït, a été accueilli à l'aéroport de Bagdad par l'administrateur civil américain en Irak Paul Bremer. Il a par la suite discuté avec des commandants militaires américains des moyens de déployer rapidement sur le terrain les forces de sécurité irakiennes en prévision du transfert de souveraineté prévu le 30 juin.

« Le succès (de la reconstruction) de l'Irak est entre vos mains », a déclaré M. Rumsfeld à des recrues des Forces de défense civile (ICDC), un corps auxiliaire de la police mis en place par l'armée américaine, dans une base de la banlieue proche de Bagdad.

Le chef du Pentagone a souligné que le nombre des forces de sécurité irakiennes atteindrait prochainement 226 000, une force plus importante en nombre que celle de n'importe quel autre contingent de la coalition. Il s'agit de la quatrième visite de M. Rums-

feld dans la région depuis la chute du régime irakien.

#### Rumsfeld accuse Al-Qaeda

Lors d'une escale dimanche à l'aéroport de Shannon (Irlande), M. Rumsfeld avait estimé que le réseau terroriste Al-Qaeda était « actif » en Irak et que des « réseaux terroristes » cherchaient à attiser des conflits entre les différentes communautés d'Irak.

L'administrateur civil américain en Irak, Paul Bremer, a ajouté hier que les attentats des trois derniers mois dans le pays étaient l'oeuvre des groupes Al-Qaeda et Ansar al-Islam.

« Il est clair que nous avons assisté au cours des trois derniers mois à une escalade des attentats suicide de la part des terroristes professionnels d'Al-Qaeda et d'Ansar al-Islam », un groupe extrémiste irakien, a-t-il dit.

Selon M. Bremer, qui a évoqué ces sujets avec M. Rumsfeld, les attaques comme celle de Kirkuk visent à perturber les plans américains de donner plus de responsabilités aux forces irakiennes.

« Il s'agit de la même méthode d'opérations. Elle suggère que les terroristes visent ces forces de sécurité, car comme la lettre de Zarqoui le dit clairement ces forces constituent l'une de ses principales cibles », a ajouté le responsable américain.

Il faisait allusion à une lettre trouvée et attribuée à Abou Moussab al-Zarqoui, un Jordanien soupçonné d'être lié à Al-Qaeda, dans laquelle ce dernier mentionne les grandes lignes d'une stratégie visant à déclencher une guerre civile entre sunnites et chiites avant un transfert de souveraineté.

« Il (Zarqoui) veut empêcher les Irakiens de devenir responsables de leur propre sécurité. Et (ce transfert de responsabilité) est l'un de nos principaux objectifs », a dit M. Bremer.

Les responsables militaires américains admettent que les Irakiens sont encore loin d'être totalement entraînés et équipés pour leurs missions, et qu'ils auront toujours besoin de l'aide américaine bien après la date du 30 juin.

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

# Les élections en Iran critiquées

AGENCE FRANCE-PRESSE

**WASHINGTON** — Les États-Unis et l'Union européenne (UE) ont critiqué hier les élections législatives qui se sont tenues vendredi en Iran, affirmant qu'elles n'avaient « pas répondu aux normes internationales ».

« Ce processus électoral n'a pas répondu aux normes internationales », a déclaré le porte-parole du département d'État américain, Richard Boucher, en affirmant que malgré ce « revers » la pression pour la démocratie allait se poursuivre dans ce pays.

« Nous avons déjà exprimé nos préoccupations avant les élections en faisant valoir que la manière dont elle se préparait était profondément faussée, et cela s'est passé ainsi », a-t-il ajouté.

M. Boucher a ajouté que « la pression pour les réformes et la démocra-

tie en Iran va se poursuivre, en dépit du revers représenté par ces élections » dominées par les conservateurs.

L'Union européenne a, pour sa part, jugé sévèrement le déroulement des élections législatives en Iran, sans aller jusqu'à remettre en cause le scrutin remporté par les conservateurs.

Réunis à Bruxelles, les chefs de la diplomatie des Quinze ont exprimé leurs « profonds regrets » après la mise à l'écart des candidats réformateurs aux élections législatives en Iran, qu'ils ont dénoncée comme « un revers pour la démocratie ».

« Cette interférence a (...) rendu impossible au peuple iranien un véritable choix démocratique », ont-ils ajouté.

Soucieuse de ne pas prêter le flanc à des accusations d'ingérence, l'UE n'est pas allée jusqu'à remettre en cause explicitement la légitimité du scrutin. « Le résultat n'est pas remis

en question », a souligné un diplomate. Les Quinze sont restés prudents sur l'impact des élections pour le « dialogue constructif » conduit avec Téhéran malgré les critiques des États-Unis.

« Cela va évidemment créer un nouvel environnement », a prédit le ministre britannique Jack Straw. L'Espagnole Ana Palacio a estimé qu'il était « trop tôt » pour se prononcer. « Il faut attendre de voir comment les choses se clarifient », a renchéri M. de Villepin.

Les Européens ont conditionné l'an passé la poursuite de leurs négociations en vue d'un accord de coopération commerciale avec l'Iran à des progrès sur quatre dossiers clés : droits de l'homme, nucléaire, lutte antiterroriste et soutien au processus de paix au Proche-Orient.

À Téhéran, les députés iraniens se sont empoignés hier au parlement lors de la première session depuis les législatives qui ont consacré la

revanche des conservateurs. La tension est montée rapidement quand des réformateurs, ultra-majoritaires dans le Parlement sortant dont la mandature s'achève le 28 mai, ont dénoncé les élections comme truquées.

Les échauffourées sont survenues lorsque le conservateur Ghodrattollah Alikhani a lancé à ses adversaires : « Prenez-vous-en à vous-mêmes de ce qui vous arrive, de ce qui arrive aux réformes et (au président Mohammad) Khatami ».

Les conservateurs « ne veulent pas de la République, ils veulent un Islam à la manière des talibans », a lancé la réformatrice Fatemeh Haghighatjou. Elle fait partie des 80 députés réformateurs qui ont été interdits de se représenter.

Elle a tenu l'engagement pris avant les élections par quelque 130 députés protestataires et a présenté sa démission : « Je démissionne parce qu'on a organisé des élections

injustes avec pour seul objectif un Majlis (assemblée) aux ordres. »

Ses collègues contestataires ont fait la queue pour déposer leur mandat. Mais la loi interdit toute démission dès lors qu'elle bloque le travail parlementaire, ce qui revient à empêcher la démission collective que voulaient les réformateurs.

Ces démissions devraient donc être débattues une à une de séance en séance, ce qui en neutralise les effets. La démission de Fatemeh a ainsi été soumise au vote et approuvée par ses quelque 200 collègues présents.

Les conservateurs se sont auparavant opposés à un tel débat, sommant que l'on passe à l'examen du budget.

Hossein Ansari-Rad, réformateur, a objecté qu'il ne devrait pas être légitime de discuter d'un quelconque projet puisque les députés avaient été jugés non habilités à être candidats.

## Londres restreint l'aide sociale pour huit pays de l'Est

CATHERINE MARCIANO  
AGENCE FRANCE-PRESSE

**LONDRES** — Les gouvernements britannique et irlandais ont annoncé hier des restrictions pour les ressortissants des huit pays de l'Est entrant dans l'UE au 1<sup>er</sup> mai : ils pourront travailler en Grande-Bretagne et en Irlande, mais devront patienter pour bénéficier de certaines aides sociales.

« Les mesures annoncées aujourd'hui envoient un message très clair : si vous vous inscrivez, vous pouvez venir au Royaume-Uni travailler légalement et verser des contributions, mais vous ne pouvez pas réclamer des aides sociales », a résumé hier le ministre de l'Intérieur David Blunkett devant la Chambre des communes.

Les immigrants de Pologne, de Hongrie, de la République tchèque, de Slovaquie, de Slovaquie, de Lituanie, de Lettonie et d'Estonie, qui travailleront légalement en Grande-Bretagne pendant une période d'une année, pourront réclamer certaines aides, comme des allocations chômage.

Ils pourront aussi dans ce cas toucher des allocations familiales (modiques en Grande-Bretagne), dès leur arrivée, a précisé une porte-parole du ministère de l'Intérieur.

En revanche, les citoyens de ces pays de l'Est ne trouvant pas de travail devront patienter pendant deux ans avant de prétendre à des aides sociales.

« Des règles plus strictes en matière d'aides sociales permettront d'avoir la certitude que notre générosité n'est pas exploitée », a commenté David Blunkett.

« Pendant deux ans, et peut-être plus longtemps, nous exigerons que les ressortissants des nouveaux pays membres de l'UE puissent subvenir à leur propres besoins », a expliqué M. Blunkett, en parlant des personnes sans travail.

« S'il ne peuvent le faire, ils perdront tout droit de résidence et devront rentrer dans leur pays », a spécifié le ministre.

Avec l'entrée au 1<sup>er</sup> mai de 10 nouveaux pays majoritairement issus de l'ancienne Europe communiste, l'UE connaîtra des différences d'une ampleur encore jamais vue entre les revenus moyens de ses 455 millions de citoyens.

Tony Blair avait indiqué pour la première fois le 4 février, devant la Chambre des communes, qu'il examinait « le risque potentiel » d'un afflux d'étrangers en Grande-Bretagne. « Nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour être certains que le facteur incitatif, qui pourrait attirer les gens ici, soit éliminé », avait-il alors promis.

Un revirement attribué par les critiques à l'intense campagne, aux relents parfois xénophobes, d'une partie de la presse populaire et à sa récupération par l'opposition conservatrice.

Les nouveaux arrivants des huit pays de l'Est devront s'inscrire dans un registre nouvellement créé dès qu'ils auront trouvé un travail salarié. Ce système spécifique aux huit pays de l'Est accédant à l'UE remplacera celui des permis de travail.

« Cela obligera les citoyens des nouveaux pays membres à enregistrer où et pour qui ils travaillent », a précisé M. Blunkett, en ajoutant que des restrictions supplémentaires pouvaient être imposées par la suite s'il s'avérait que le système favorisait de manière déséquilibrée les étrangers sur le marché du travail britannique.

Selon lui, cette obligation d'enregistrement vise à juguler le travail illégal. Elle constitue aussi une étape « vers l'introduction de cartes d'identité », encore absentes en Grande-Bretagne.

« C'est dans l'intérêt de la Grande-Bretagne d'accueillir des travailleurs étrangers légaux pour nous aider à combler notre déficit de personnel qualifié et les 550 000 vacances de postes de notre marché du travail », a-t-il précisé.

Tous les pays membres de l'UE ont signalé leur intention d'imposer des restrictions sur les conditions dans lesquelles les citoyens de ces pays pourraient venir travailler ou obtenir des allocations sociales.

Après avoir attendu plus longtemps que les autres, l'Irlande a emboîté le pas hier en annonçant qu'elle allait, elle aussi, restreindre les aides sociales pour les ressortissants des 10 nouveaux États membres de l'Union européenne.

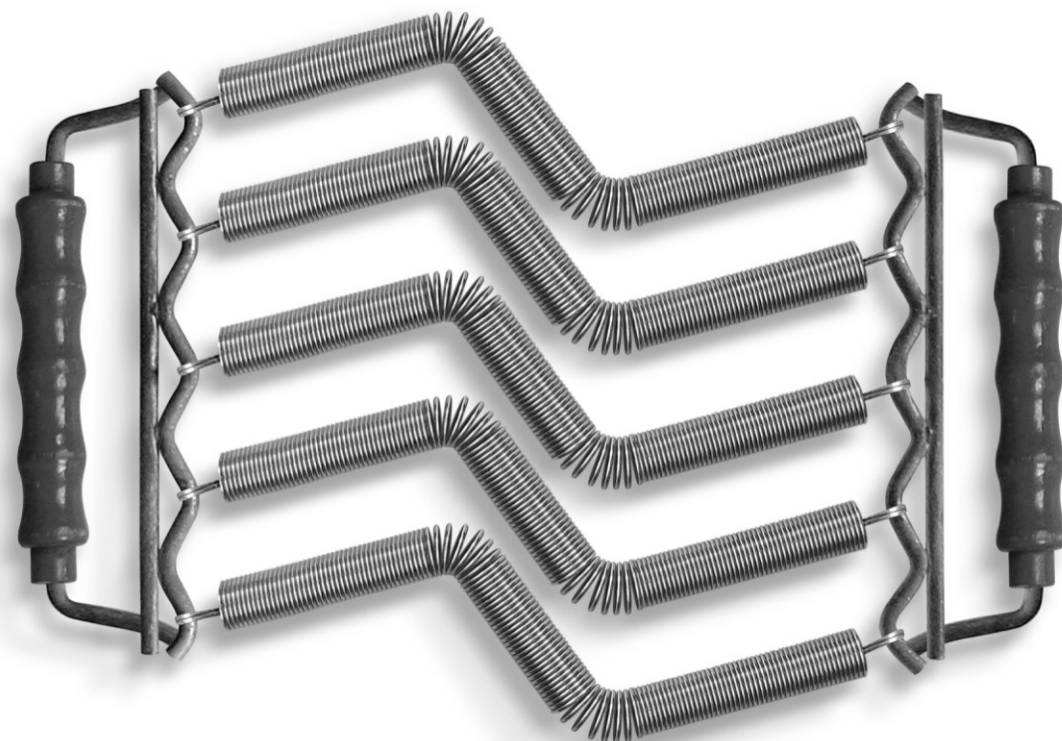
« Concernant la protection sociale, je crois que nous devons nous protéger contre les abus du système », a déclaré le premier ministre irlandais Bertie Ahern lors d'une conférence de presse conjointe à l'issue d'une rencontre avec son homologue finlandais, Matti Vanhanen.

Des mesures en ce sens seront prises avant le 1<sup>er</sup> mai, date d'entrée officielle de ces 10 nouveaux pays dans l'UE, a-t-il ajouté sans donner plus de précisions.

L'Irlande était jusqu'à présent perçue comme le seul pays de l'UE à ouvrir grand ses frontières, sans discrimination aucune, aux travailleurs en provenance des 10 pays accédant à l'UE au 1<sup>er</sup> mai.

### REER

#### Fonds communs de placement



## DONNEZ DU MUSCLE À VOTRE REER

Grâce à la performance des Fonds Banque Nationale, vous pouvez non seulement diversifier votre portefeuille de placements mais aussi lui donner du tonus. En voici cinq exemples éloquentes :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans ou depuis sa création
Fonds d'hypothèques Banque Nationale	<b>5,0%</b>	<b>6,0%</b>	<b>5,7%</b>	<b>5,7%</b>
Fonds d'obligations Banque Nationale	<b>7,4%</b>	<b>6,6%</b>	<b>5,2%</b>	<b>6,0%</b>
Fonds de dividendes Banque Nationale	<b>14,3%</b>	<b>8,5%</b>	<b>9,4%</b>	<b>8,6%</b>
Fonds croissance Québec Banque Nationale	<b>35,4%</b>	<b>11,0%</b>	<b>S/O</b>	<b>13,0%*</b>
Fonds petite capitalisation Banque Nationale	<b>49,7%</b>	<b>13,0%</b>	<b>18,9%</b>	<b>11,9%</b>

Prenez rendez-vous avec votre conseiller de la Banque Nationale.

Pour plus d'information : 1 888 TELNAT-1 www.bnc.ca



3194384A

Les Fonds Banque Nationale (les « Fonds ») sont offerts par Placements Banque Nationale inc., filiale en propriété exclusive de la Banque Nationale. Un placement dans les Fonds peut donner lieu à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus simplifié avant de faire un placement. Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique en date du 30 janvier 2004 qui tient compte des fluctuations de la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions et ne tient pas compte des frais de placement ni des frais optionnels ou de l'impôt sur le revenu payables par un porteur, qui auraient effet de réduire le rendement. Les Fonds ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir. \*Depuis la création.

# FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

## ÉDITORIAUX

# Le salissage



apratte@lapresse.ca  
 ANDRÉ PRATTE

Ce n'est pas parce que l'affaire des commandites est un énorme scandale que l'opposition peut se permettre de couvrir de boue tous les libéraux vivants. C'est malheureusement ce que semble décidé à faire le Bloc québécois.

La dernière trouvaille des bloquistes, ce sont les prétendues « caisses occultes » du Parti libéral. En consultant le site Internet d'Élections Canada (quelle cachette!), le Bloc a remarqué que plusieurs députés libéraux avaient reçu des fonds provenant du « Parti libéral, fonds 2 » et de la « Corporation de service (PLCQ) ». Il s'agit, tout simplement, de comptes distincts dans lesquels puise le Parti libéral lorsque vient le temps de financer les campagnes de ses candidats. Il n'y a rien là d'occulte ou d'inusité: tous les partis transfèrent de l'argent à leurs candidats. Seulement, pour des raisons administratives, le Parti libéral gardait l'argent dans plusieurs comptes plutôt que dans un seul.

L'argent provenait des activités de financement organisées par les députés. Des reçus d'impôt étant émis par le parti, l'identité des do-

**Le Bloc cherche à gonfler l'indignation provoquée par le scandale des commandites sans se soucier de la véracité de ce qu'il avance.**

nateurs a été publiée dès que le don dépassait 200 \$.

Il existe une troisième sorte de fiducies, celles qu'un candidat ou une association de comté pouvait mettre sur pied avant les plus récentes modifications des règles. En vertu de l'ancienne loi électorale, l'identité des gens qui contribuaient à ces fonds n'avait pas à être dévoilée. La nouvelle loi, entrée en vigueur le premier janvier dernier, a permis que les sommes accumulées dans ces fiducies soient versées au parti. On saura, lors de la publication des rapports financiers des partis fédéraux, combien d'argent il y avait dans ces fiducies. Sur ce point, les bloquistes expriment une préoccupation légitime. Mais on voit mal comment on pourrait retracer, des années plus

tard, ceux qui ont contribué confidentiellement à ces fiducies, comme le réclame le Bloc.

Cela dit, M. Duceppe et ses troupes dérapent complètement lorsqu'ils laissent entendre qu'il y a un lien entre tous ces fonds et le scandale des commandites. Non seulement n'existe-t-il pas de preuve à cet égard, il n'y a même pas d'indice! Les députés du Bloc cherchent simplement à gonfler l'indignation provoquée par le scandale sans se préoccuper de la véracité de ce qu'ils avancent, et encore moins du dommage qu'ils pourraient faire à la réputation des gens concernés.

~~~~~  
 Ce n'est pas nouveau, les partis d'opposition — les libéraux ne s'en sont pas gênés à l'époque — hésitent rarement à recourir à la démagogie. Ainsi, le Bloc a convaincu beaucoup de Québécois que Paul Martin avait modifié la loi sur l'impôt afin de permettre à la compagnie dont il est propriétaire de s'installer dans le « paradis fiscal » de la Barbade. Or, la réalité est toute autre. Malheureusement, elle s'explique difficilement, parce que pour la saisir, il faut s'aventurer dans les méandres des lois et des traités fiscaux. Les démagogues ont la partie facile.

Revenons sur un aspect précis de cette controverse. La Barbade n'est pas un paradis fiscal. Le gouvernement de l'île a signé des traités fiscaux avec plusieurs pays. Les entreprises installées là-bas doivent payer un impôt de 37,5 % sur leurs revenus. Comme paradis, on a déjà vu mieux!

Il est vrai que certaines entreprises étrangères, les International Business Companies, paient un impôt minuscule. Mais il s'agit là d'un système d'exception, visant à attirer certains types de compagnies sur l'île. On peut comparer cela aux nombreux programmes d'aide mis sur pied par le gouvernement du Québec pour séduire les investisseurs étrangers; ceux-là font-ils du Québec un paradis fiscal? L'Irlande, dont tant d'observateurs québécois vantent l'éveil économique, devrait-elle être dénoncée comme un paradis fiscal, elle dont le taux d'imposition des entreprises est trois fois moins élevé que celui du Canada?

L'affaire des commandites est grave, non seulement pour le Parti libéral, mais pour la démocratie canadienne. La situation impose des responsabilités au gouvernement, mais aussi aux partis d'opposition. La démagogie leur permettra sans doute d'embarrasser les libéraux; elle ne contribuera en rien au renforcement de la démocratie.

# L'électron libre



mroy@lapresse.ca  
 MARIO ROY

L'activiste Ralph Nader entre donc dans la course à la présidence américaine. La chose exaspère évidemment les démocrates. Car ils ont toujours cru, avec quelque raison, que la candidature de Nader avait coûté la victoire à Al Gore, et installé George W. Bush dans le bureau ovale, lors de l'élection de novembre 2000.

Sans parler de panique, on peut dire que les pressions exercées sur le défenseur patenté des consommateurs américains, dans le but de le

**Ralph Nader, en défendant sa conception de la démocratie, se trouve en réalité à la dénaturer.**

pousser à renoncer à son projet, ont été et sont toujours lourdes et frénétiques. On a même mis en ligne le site *RalphDontRun.net*, qui fait le décompte du scrutin de 2000: Nader avait alors obtenu 2,7 % des voix, qu'on peut présumer largement arachées aux démocrates. Le site énumère aussi les raisons pour lesquelles il ne devrait pas se représenter... lesquelles consistent essentiellement en une chose: il ne faut pas que Bush soit réélu.

En dépit de quoi, Nader, réputé pour être particulièrement entêté, sera l'électron libre de la présidentielle du 2 novembre.

Mais il est douteux que, cette fois-ci, il fasse autant de dommage — pour ainsi dire — qu'il y a quatre ans.

D'abord: il se présente comme indépendant, et non sous l'étiquette des Verts, ce qui entraîne des problèmes organisationnels. Ensuite: il est douteux que les électeurs démocrates se fassent prendre deux fois à ce jeu. Encore: Nader, qui aura 70 ans dans trois jours, commence à être perçu comme... un peu gâteux. Enfin et surtout: la société américaine est aujourd'hui à ce point polarisée, vis-à-vis l'administration Bush, qu'un électron libre, justement, n'y a probablement plus sa place.

Le système américain est irrémédiablement bipartite — ce que dénonce d'ailleurs Nader en donnant en exemples les systèmes européens ou canadien, qu'il estime plus ouverts à la diversité des expressions politiques.

C'est fâcheux à bien des points de vue, mais c'est comme ça.

La politique étant l'art du possible et les circonstances étant ce qu'elles sont, Ralph Nader, en défendant sa conception de la démocratie, se trouve en réalité à la dénaturer. Il n'a d'ailleurs pas fermé la porte à un retrait de dernière minute, s'il s'avérait que la présence de son nom sur les bulletins de vote pouvait faire la différence au moment du dépouillement.

Pour être franc, s'il agissait ainsi, la planète entière lui en serait probablement reconnaissante.

## LE MÉGAPROCÈS DES HELLS TERMINÉ, QUE VA-T-ON FAIRE DU CENTRE JUDICIAIRE GOUIN?



serge.chappleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

## LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire: forum@lapresse.ca

### Une question de confiance

Au bout du compte, tout est question de confiance. Dans les relations privées comme en politique, si celle-ci est absente, les choses vont de mal en pis. L'accumulation, depuis des années, de trop nombreuses malversations et actes de favoritisme ou d'incompétence de la part de nos gouvernants, a fait de la population des juges très cyniques et sévères de la classe politique. Les gens ont perdu confiance dans leurs dirigeants. La limite tolérable a été dépassée. Comment rétablir cette confiance minimale, indispensable à la vie démocratique. Paul Martin, à l'échelon fédéral, me semble aller dans la bonne direction, mais en saine éthique, le parti et le gouvernement qu'il dirige ne devraient pas obtenir un nouveau mandat de la population. On peut d'ailleurs prévoir que, par un curieux paradoxe, le premier ministre sera amené à faire le ménage de sa maison, pour ensuite perdre le pouvoir. Il sera sans doute le grand perdant, mais la démocratie sera la gagnante. Ceci sera peut-être le grand héritage de Paul Martin.

Michel Lebel  
 Entrelacs

### Mieux d'attendre

Monsieur Martin aurait avantage à attendre tout au moins les conclusions préliminaires de l'enquête avant d'entamer une purge chez les dirigeants de société d'État. S'il connaît déjà les coupables, pourquoi avoir créé une commission d'enquête. Un vieux slogan a toujours sa place: « Allons lentement, nous sommes pressés ».

Jean-Paul Belleville

### Indépendance et impartialité

M. Martin songe à congédier au moins trois présidents de sociétés de la Couronne, dont l'avocat Michel Vennat, le président de la Banque de développement du Canada. À en croire le jugement

de la Cour supérieure signé du juge André Denis, le 6 février 2004, dans la cause opposant l'ancien président de la Banque, M. François Beaudoin, à la Banque elle-même (cf. *La Presse*, 16 février, décision que j'ai lu *in extenso*) M. Vennat, qui a succédé à M. Beaudoin au poste de ce dernier et qui a été l'instigateur de son départ suite au refus de M. Beaudoin d'octroyer un prêt additionnel à l'Auberge Grand-Mère, a fait la preuve qu'il n'avait pas toute l'indépendance nécessaire ni l'impartialité qu'un tel poste commanderait. L'accessoire suit souvent le principal.

Jacques Robert

### Décision curieuse

Je trouve curieux que monsieur Martin songe à limoger monsieur Jean Pelletier de son poste de président du conseil de VIA Rail, alors que selon les médias, les aventures des commandites se seraient produites alors que monsieur Marc Lefrançois était en poste. Serait-ce que monsieur Pelletier était trop près de monsieur Chrétien? Serait-ce que la guerre entre les deux clans est loin d'être terminée?

Roger Monette  
 Longueuil, arr. Brossard

### Arcand, un fin stratège

Les films d'Arcand suivent une recette qui correspond aux cordes sensibles du politiquement correct: 1) Des titres typiquement gauche française anti-américaine revancharde, qui font jurer les Français, 2) un contenu nord-américain semi-intello moralisateur qui s'adresse aux Américains et Québécois branchés, 3) et un film perçu comme celui par qui le scandale arrive, ce qui lui assure une couverture mondiale gratuite. En bout de ligne Arcand prouve surtout une chose: c'est qu'il est un stratège fort intelligent.

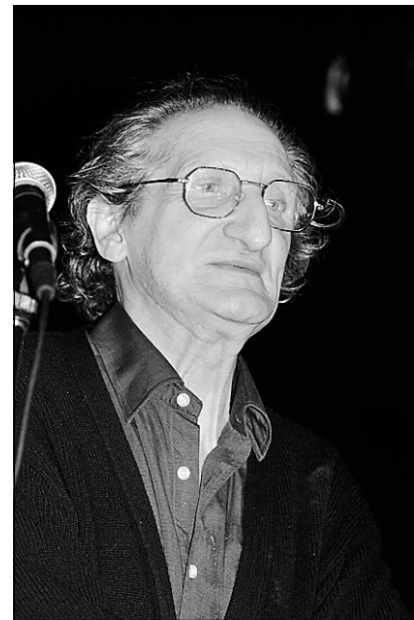
Michel Magnant

# Salut Moli!

Samedi matin, mon ami Guido Molinari s'est éteint doucement dans son lit d'hôpital. Il était gravement malade.

Je suis un peu dans un vide émotionnel. Je crois que ma peine s'est exprimée la semaine passée lorsque j'ai été le visiter et qu'il venait d'entrer dans le coma. On est venu me dire qu'il fallait le transférer aux soins palliatifs et j'ai donc transporté ses affaires personnelles dans sa nouvelle chambre. J'avais ses bottes d'hiver dans les mains et en les rangeant dans son nouveau casier, je savais très bien qu'il ne les remettrait pas. J'ai fait le geste quand même. Je suis restée quelques heures avec lui pour le remercier de tout ce qu'il avait fait pour moi. Je lui ai parlé de ma dernière expo...

En sortant de l'hôpital, j'ai baillé. Mais vraiment baillé. J'ai compris qu'il ne serait plus là pour me guider, m'encourager, me faire rire et analyser mon travail. Son enseignement sur la façon de regarder un tableau n'est plus maintenant ce que je peux en retenir. Il ne me rafraî-



Guido Molinari

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

chira plus la mémoire. À moi d'avoir assimilé ce qu'il faut. Je crois que ça ira.

Certaines phrases restent gravées. Pourtant, à chaque fois qu'il

me parlait, j'en apprenais encore de nouvelles. Comme si on n'arrive jamais à faire le tour de la peinture. C'est ce qui fait durer la passion. Certains disent que la peinture est morte. Je leur répondrai que s'ils en faisaient, ils n'en seraient pas le bout. La peinture est un combat, un plaisir et une recherche sans fin. Un voyage peuplé d'embûches et de surprises transformant le parcours du peintre en expéditions « transfigurantes ».

On en ressort transformé! En ressort-on vraiment?

Alors, si je pratique un art qui est mort, vous auriez dû entendre les conversations animées par la passion de la peinture dans la salle à dîner de chez Guido ou dans son atelier, dans sa cuisine ou encore chez moi, lorsqu'il traversait la rue en pantoufles et en robe de chambre! Moi, franchement, dans ces moments-là, je me sentais vivre. Merci Guido! Merci pour ta générosité sans borne et ta contagieuse gaieté.

Élodie Bernier

# La maison de verre



LYSIANE GAGNON  
lgagnon@lapresse.ca

Bernard Landry n'ayant pas le triomphe modeste, il n'est jamais aussi arrogant que lorsqu'il plane dans les sondages. C'est le cas ces jours-ci, à la faveur de la grogne généralisée contre le gouvernement Charest. Aussi est-ce avec une morgue imprudente que M. Landry a tenté d'exploiter jusqu'à la lie le scandale des commandites. Hélas ! une fois de plus il s'est mordu la langue faute de l'avoir tournée sept fois dans sa bouche.

Pour ce champion de l'hyperbole, le détournement de fonds qui s'est produit sous le gouvernement Chrétien n'est rien de moins que le scandale du siècle, voire de l'histoire de l'Occident.

« Je n'ai jamais rien vu de tel dans l'histoire du Canada et du Québec et je n'en ai pas vu beaucoup dans l'histoire occidentale ! » s'écrie-t-il.

Diable ! La déportation des Acadiens, l'intermède des citoyens d'origine japonaise, l'ère duplessiste, l'achat des votes et le patronage ouvert et éhonté qui se pratiquaient naguère à tous les échelons de la politique, tout cela ne serait que de la p'tite bière ?

J'aime particulièrement la référence à l'Occident. Les tractations des rois, des seigneurs, de la papauté ? Les guerres de religion, les exactions, pogroms, les dictatures ? La mafia russe ? La corruption dans l'Italie contemporaine, avec assassinats à la clé ? À peu près rien de cela n'arriverait, dans l'échelle de l'horreur, à la hauteur du scandale des commandites libérales ?

En réalité, ce scandale bien canadien, tout nauséabond soit-il, pèse assez peu lourd à comparer avec ce qui se passe dans d'autres pays démocratiques. Pour ne prendre qu'un exemple, le système frauduleux de financement des partis, en France (un scandale pour lequel Alain Juppé vient de payer, et qui remonte jusqu'au président Chirac) a été beaucoup plus pervers et étendu.

Si le gouvernement naguère dirigé par M. Landry était sans tache, tout cela ne serait qu'élucubrations ridicules de la part d'un homme à qui l'esprit partisan a fait perdre le sens des perspectives.

Mais en se lançant dans cette diatribe, M. Landry aura commis, en plus, une grosse gaffe politique. Son intervention a rafraîchi la mémoire de ceux qui auraient oublié qu'au printemps 2002, au moment même où le scandale des commandites libérales a atterri pour la première fois dans l'opinion publique, une affaire analogue éclatait à Québec.

D'anciens collaborateurs de M. Landry avaient mis sur pied, avec la bienveillante complicité du gouvernement péquiste, un système fort rémunérateur de commandites bidon : des intermédiaires inutiles (mais péquistes) faisaient transiter des subventions qui auraient pu être obtenues directement en se graisissant la patte au passage.

Exemple : Oxygène 9 a reçu une commission de 200 000 \$ pour acheminer un chèque gouvernemental au Fonds de lutte antitabac... et une commission de 400 000 \$ pour distribuer des subventions à des festivals ! Même la compagnie « Juste pour rire », elle-même fort bien équipée en lobbyistes de tous poils, passait par les portes tournantes de firmes péquistes pour empocher des subventions !

Quand on lui a fait remarquer la poutre qu'il avait dans l'oeil, M. Landry s'est défendu en disant qu'au Québec, il n'y avait pas eu de « loi violée » ni de « milliards » en jeu.

Primo, ce sont non pas des milliards mais des millions que les libéraux ont détournés. Secundo, s'il n'y avait pas quelque chose de croche dans le système péquiste, pourquoi le gouvernement Landry a-t-il ensuite passé une loi rendant ces mêmes comportements illégaux ?

Enfin, contrairement aux libéraux, Bernard Landry a toujours refusé de faire la lumière sur ce qui se passait dans sa cour en refusant obstinément, malgré les requêtes de l'opposition, de confier au vérificateur général ou à une commission d'enquête le mandat d'aller au fond des choses.

Encore la paille et la poutre : M. Landry condamne le « principe corrompu » à la racine des commandites libérales, par lesquelles on utilisait les fonds publics pour « vendre » le fédéralisme... A-t-il déjà oublié que les gouvernements péquistes ont eux aussi utilisé des fonds publics pour financer des événements ou des campagnes de publicité qui promouvaient subliminalement la souveraineté ?

Sur la même lancée, M. Landry a essayé sans trop de subtilité d'associer Jean Charest au scandale fédéral, en lui reprochant sa « mollesse et sa complaisance » envers ses amis libéraux.

Pourtant, M. Charest n'a fait que donner le bénéfice du doute à Paul Martin, tout en se dissociant d'une affaire ne concernant que le fédéral et ce, sans monter sur ses grands chevaux (ce n'est pas son genre). Il aurait été irresponsable que le premier ministre québécois parte en guerre, sur la foi de simples supputations, contre son principal interlocuteur.

Il ne faut certes pas sous-estimer la gravité de l'affaire des commandites fédérales, qui, mesurée à l'aune des moeurs politiques canadiennes, constitue un énorme scandale. Mais quand on vit dans une maison de verre, on ne lance pas de roches au voisin.



Des Haïtiens manifestaient leur joie à la suite du passage des rebelles, la semaine dernière, dans leur village de Maissade, en Haïti.

PHOTO AFFP

# Haïti a besoin d'aide

## À court terme, cela suppose une force internationale militaire pour stabiliser la crise

FRANÇOIS AUDET ET MARIE-ÈVE DESROSIERS  
**M. Audet est chargé des programmes à CARE Canada et chercheur associé à la chaire de recherche du Canada en politiques étrangères et de défense canadiennes de l'Université du Québec à Montréal ; M<sup>me</sup> Desrosiers est coordonnatrice à la même chaire et doctorante au département de science politique de l'Université de Toronto.**

Dans la foulée des célébrations du bicentenaire de son indépendance, Haïti, et en particulier son président Jean-Bertrand Aristide, sont aux prises avec une nouvelle crise politique. Depuis quelques mois, une manifestation n'attend pas l'autre. Les Haïtiens et en particulier l'opposition politique descendent dans la rue pour manifester leur grogne contre le pouvoir en place, et plusieurs demandent même le départ du président Aristide.

Pour certains, les événements des derniers mois constituent un point tournant devant mener à de grands changements en Haïti, pour d'autres ces manifestations ne sont que la suite logique d'une crise politique qui n'en finit plus. Qu'ils soient l'un ou l'autre, ces événements s'inscrivent dans une longue mouvance de contestation et de crises en Haïti, remontant au processus électoral législatif bâclé de 2000, mais qui trouve aussi ses sources dans le virage autoritaire pris par Aristide, dans l'essoufflement du processus de démocratisation haïtien et même dans l'héritage de l'ère Duvalier et certaines de ses traditions : milices ou groupes armés, luttes politiques fratricides au sein de certaines classes haïtiennes et corruption.

### Que se passe-t-il ?

Mais que se passe-t-il exactement en Haïti ? Le soulèvement porté par ce que les médias baptisent aujourd'hui des rebelles, est en fait constitué d'anciens partisans d'Aristide qui se révoltent alors qu'ils ont été la source de sa montée au pouvoir. Également, ce que les médias présentent comme des cas de villes « tombant » aux mains de ces rebelles s'expliquent par la désertion des policiers de leur poste pour laisser place à cette milice armée. Il faut comprendre qu'il n'y a environ que 5000 policiers en Haïti, la seule force policière légitime du pays, pour une population de près de huit

millions d'habitants.

Alors qu'Haïti avait été éclipsé de l'ordre du jour international, voilà que depuis maintenant quatre mois, la perle des Antilles refait surface sur la pile des crises humanitaires des chefs de pupitres, forçant la communauté internationale à réagir. Le monde découvre (ou redécouvre) soudainement Haïti. Mais ceux qui connaissent Haïti savent bien que la crise a commencé bien avant les récents soulèvements, qu'il s'agit d'une crise profonde et récurrente qui frappe cette île depuis maintenant plusieurs années.

Ceux qui connaissent Haïti sont également conscients de l'échec des programmes d'aide et de coopération internationale. Ces mêmes programmes d'aide qui ont contraint Aristide à se débarrasser des organisations populaires armées non légitimes, qui se rebellent aujourd'hui contre lui. Il faut comprendre qu'Haïti est, per capita,

**À l'heure où le général Roméo Dallaire nous rappelle les erreurs qui ont engendré un massacre sans précédent au Rwanda, la politique de l'autruche semble complètement absurde dans la conjoncture haïtienne.**

l'un des pays recevant le plus d'aide internationale, la pression est donc très forte de la part des Américains, de l'Union européenne, des institutions financières internationales et même du Canada. Toutefois, cet échec ne devrait pas être perçu comme une défaite, mais devrait plutôt servir de leçons aux interventions en cours et à venir.

### Mea-culpa

Mais plutôt que de faire un *mea-culpa*, la communauté internationale montre du doigt Aristide et propose un plan de paix négocié qui est inacceptable pour l'opposition. Pour sanctionner Aristide et l'inciter à « reprendre le contrôle » de son pays, certains membres de la communauté internationale ont décidé de retenir l'aide financière octroyée à Haïti. À ce jour, c'est près de 500 millions de dollars US d'aide au déve-

loppement qui continuent d'être retenus, ayant des conséquences désastreuses sur la population haïtienne.

C'est en fait la population pauvre et marginalisée qui défraie, une fois de plus, les coûts de ce chaos politique, alors que les coupables restent impunis et profitent de cette crise pour prendre les monopoles commerciaux du pays. Haïti étant l'un des pays les plus pauvres de la planète, il est à se demander comment il peut continuer à subsister sans cette aide de l'étranger. Le refus de l'opposition sur la récente initiative diplomatique de quelques pays amis, dont le Canada faisait partie, n'est pas une surprise. La désorganisation de l'opposition politique ne leur permet pas de pouvoir accepter une autre option que le départ définitif d'Aristide, et une prise de pouvoir par la violence.

Jusqu'à tout récemment, la communauté internationale espérait résoudre la crise politique haïtienne par la tenue de nouvelles élections législatives. Toutefois, en l'absence de partis politiques jouissant de vraies bases populaires et d'appuis politiques, force est de se demander à quel point cette option constituait vraiment une solution pour la population haïtienne.

Le temps manque aujourd'hui, de toute façon, pour la tenue d'élections. La situation quant à elle ne cesse de s'envenimer. Face à l'explosion de violence en Haïti, l'inaction de la communauté internationale n'est-elle pas alors la pire solution ?

N'a-t-on pas appris de crises similaires par le passé, surtout au sujet de la rapidité avec laquelle elles se développent ? À l'heure où le général Roméo Dallaire nous rappelle les erreurs qui ont engendré un massacre sans précédent au Rwanda et les conséquences de l'inaction humanitaire, la politique de l'autruche semble complètement absurde dans la conjoncture haïtienne.

Haïti a besoin d'aide. À court terme, cela suppose une force internationale militaire pour stabiliser la crise. À long terme, Haïti a besoin d'institutions civiles, politiques et législatives stables et légitimes. Cela implique des fonds internationaux et du temps. Si rien n'est fait, il est fort probable que ce qui est actuellement encore une « petite » crise humanitaire, tourne en conflit civil d'importance.

# Au soccer avec « Bébé Doc »

GASTON MARTIN  
**L'auteur est un résident de Rimouski.**

En 1972 ou 1973, nous sommes allés en Haïti (trois couples de Rimouski).

Un de nous connaissait bien un citoyen, officier dans la marine de Duvalier fils, qui avait environ 20 ans à cette époque.

Grâce à l'influence de notre hôte, nous avions assisté à un match de soccer entre Haïti et un pays de l'Amérique du Sud.

« Bébé Duvalier » est entré dans le stade en grosse limousine à une vitesse d'environ 25 km/h, accompagné de gardes du corps armés qui le suivaient au pas de course jusqu'à immobilisation de sa limousine. Il se dirigea ensuite rapidement vers son siège toujours accompagné de soldats armés et lorsqu'il en donna le signal, la joute commença.

Sur le terrain il y avait plusieurs soldats armés de mitraillettes constamment dirigées vers la foule. C'était très impressionnant ! D'autant que le stade était plein à craquer.

Pas besoin de vous dire que nous étions

**« Plus ça change, plus c'est pareil ». Pauvre Haïti !**

plutôt nerveux.

Pendant l'intermission après la première démie, tous les joueurs et entraîneurs de l'équipe étrangère sont venus rendre hommage au président un à la suite de l'autre. Nous avions l'impression qu'il s'agissait du Roi-Soleil.

Heureusement Haïti a gagné le match et le

président « BB-Doc » est reparti comme il était venu, en faisant beaucoup de bruit et de poussière... Notre hôte nous a dit que c'était ainsi à chaque événement dans le stade. Tout cela pour vous dire que le lendemain nous allions visiter le quartier le plus pauvre de la ville de Port-au-Prince, toujours accompagné de notre hôte armé et de son chauffeur armé également.

C'est d'ailleurs avec beaucoup de réticence qu'ils avaient accepté de nous y accompagner. Nous avons vite compris pourquoi quand nous avons pu voir la grande pauvreté qui y « régnait ».

À avoir les reportages qui nous parviennent de ce pays ces jours-ci, nous constatons qu'il n'y a rien de changé depuis 30 ans. Comme on dit : « plus ça change, plus c'est pareil ». Pauvre Haïti !

## MONDE

# Ben Laden en Afghanistan ?

AGENCE FRANCE-PRESSE

KABOUL – Un porte-parole de l'armée américaine en Afghanistan a affirmé ignorer où se trouve le chef de l'organisation Al-Qaeda Oussama ben Laden, au cours d'un point de presse hier à Kaboul. « Si nous savions où il se trouve en Afghanistan, nous irions le capturer, et si les Pa-

kistanais savaient où ils se trouvent au Pakistan, ils iraient le capturer », a déclaré le colonel Bryan Hilferty.

Dimanche, l'hebdomadaire britannique *Sunday Express* avait affirmé que ben Laden, 50 de ses partisans, ainsi que le mollah Omar, leader des talibans, se trouveraient dans la province pakistanaise du Baloutchistan, dans une zone montagneuse près de la

frontière afghane, encerclés par les forces américaines.

Ces affirmations ont été démenties par une source militaire pakistanaise.

Oussama ben Laden et son adjoint, l'Égyptien Ayman al-Zawahiri, sont « en vie » et se trouvent « en Afghanistan, occupés à planifier des opérations antiaméricaines », ont affirmé hier les talibans.

## TOUR DU GLOBE

INDE

### Explosion dans un centre spatial

Un incendie suivi d'une explosion, qui aurait fait six morts et dix blessés s'est produit hier sur le site du principal centre spatial indien à Sriharikota. Le chiffre de six morts et 10 blessés a été fourni par des responsables du site joints au téléphone. Le feu a été déclenché pendant un test de carburant et a causé de sérieux dommages au bâtiment. Le centre spatial de Sriharikota est opérationnel depuis 1971 et abrite notamment un site de lancement de satellites.

Agence France-Presse

OUGANDA

### Enquête sur un massacre

Le procureur de la Cour pénale internationale (CPI) Luis Moreno Ocampo a annoncé hier qu'il allait enquêter sur un massacre ayant fait plus de 200 victimes samedi dans le nord-est de l'Ouganda au camp de Barlonyo. Le massacre en Ouganda a été attribué à des rebelles présumés de l'Armée de résistance du seigneur (LRA). Ce mouvement lutte depuis 1988 pour remplacer le président Museveni par un pouvoir respectant les 10 commandements de la Bible.

Agence France-Presse

CORÉE DU NORD

### Programme nucléaire

La Corée du Nord a informé la Chine qu'elle était prête à s'engager sur l'abandon complet de son programme nucléaire à l'occasion des discussions multipartites à six qui s'ouvrent demain à Pékin, a affirmé hier soir un haut responsable japonais. Dans un entretien diffusé par la télévision nippone, un vice-ministre japonais des Affaires étrangères, Ichiro Aisawa, a précisé que son homologue chinois Wang Yi lui avait fait part de ses intentions lors d'une rencontre.

Agence France-Presse

ISRAËL

### Sharon soupçonné d'évasion fiscale

Les fiscaux israélien et américain examinent des informations selon lesquelles le premier ministre Ariel Sharon et son fils Omri, se seraient rendus coupables d'évasion fiscale. Ils sont soupçonnés d'avoir triché sur leurs déclarations d'impôts et d'avoir fourni des faux reçus, selon la seconde chaîne de télévision privée israélienne. Ces évasions fiscales auraient été pratiquées pendant la campagne de M. Sharon aux primaires de son parti, le Likoud, en 1999. Elles s'élevaient à plusieurs centaines de milliers de dollars. La famille Sharon est également soupçonnée de recourir à des sociétés fictives.

Agence France-Presse

ZIMBABWE

### Journal fermé

La société éditrice du quotidien zimbabwéen *The Daily News* et de son édition dominicale, interdits par le régime du président Robert Mugabe, a annoncé hier le licenciement de presque tous ses 250 employés, qu'elle ne peut plus payer. Le directeur de l'entreprise, Sam Sipepa Nkomo, a affirmé que les employés réclamaient une hausse de 960 % de leurs revenus. L'inflation annuelle au Zimbabwe a atteint 622,8 % en janvier. Très critique envers le régime Mugabe, le *Daily News* a été interdit en septembre 2003.

Agence France-Presse

COLOMBIE

### Violents combats

Une série d'offensives de l'armée contre les paramilitaires et la guérilla ont fait 60 morts dans les dernières 24 heures en Colombie, selon un bilan militaire. Vingt et un paramilitaires ont été abattus près de Villanueva, dans le département de Casanare, par un détachement de l'armée, qui a perdu 10 soldats dans ces combats. Par ailleurs, 29 rebelles des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) et de l'Armée de libération nationale ont trouvé la mort dans divers affrontement avec les militaires.

Agence France-Presse



Avec l'impression couleur de HP, vous obtenez beaucoup plus qu'une simple imprimante.

Vous obtenez la souplesse, le coût abordable et la commodité d'une imprimante couleur à la maison, avec en plus un appareil-photo gratuit. C'est l'outil parfait pour maximiser votre capacité d'impression couleur sur place – il vous suffit de pointer et cliquer pour ajouter des images à fort impact à vos présentations et votre matériel de marketing. Vous avez alors la liberté d'imprimer directement sur place, ce qui vous donne beaucoup plus de temps pour vous concentrer sur votre entreprise. Et comme les imprimantes et appareils-photos HP font appel à une technologie novatrice éprouvée, vous obtenez une fiabilité et une tranquillité d'esprit accrues, en plus de maximiser le rendement de votre investissement technologique.



#### IMPRIMANTE À JET D'ENCRE PROFESSIONNELLE HP 2300

L'imprimante couleur haute performance et économique de HP pour les petits groupes de travail.

**649 \$**

Numéro de pièce : C8125A

Vitesse : jusqu'à 26 ppm en noir et 22 ppm en couleur

Résolution d'impression : couleur allant jusqu'à 4 800 x 1 200 ppp en mode optimisé

Impression double face automatique avec le dispositif d'impression recto-verso en option (Ajouter 99 \$)

Capacité du plateau d'alimentation de papier : jusqu'à 650 feuilles

Grâce à une imprimante abordable et des cartouches d'encre individuelles, vous obtenez une impression économique et de haute qualité



#### IMPRIMANTE COULEUR HP LASERJET 3500

L'imprimante laser couleur en ligne la plus abordable de HP pour des impressions couleur aussi rapides qu'en noir et blanc.

**1 149 \$**

Numéro de pièce : Q1319A

Vitesse : jusqu'à 12 ppm en noir et en couleur

Rendement mensuel : jusqu'à 45 000 pages

Capacité du plateau d'alimentation de papier : jusqu'à 850 feuilles

La solution idéale pour la petite entreprise qui veut produire sur place du matériel de vente et marketing à fort impact.

#### Pour un temps limité, obtenez un appareil-photo numérique HP Photosmart 735 GRATUIT



Aujourd'hui, à l'achat de toute imprimante admissible, vous obtiendrez gratuitement un appareil-photo numérique HP Photosmart 735 doté d'une résolution de 3,2 MP et du programme HP First Impressions (une valeur de 299 \$).



invent

Découvrez comment l'impression couleur de HP peut vous aider à baisser vos coûts et à hausser votre productivité en appelant au 1 877 826-8825 ou en allant à l'adresse [hp.ca/firstimpressions](http://hp.ca/firstimpressions)